

Rapport d'activité 2025

UNIS
POUR LES
FAMILLES



PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF

www.udaf95.fr - 01.30.75.00.25

Validé en Assemblée générale du 05.05.2026

SOMMAIRE

L'UDAF du Val d'Oise p.3

- Ses origines
- La force d'un réseau
- Son projet institutionnel
- Ses missions

Porte-parole des familles p.6

- La vie institutionnelle
- La gouvernance associative
- Les agréments
- La représentation familiale

Expert des réalités de vie des familles p.23

- Donner avis
- Enquête sur la santé mentale des jeunes
- Observatoire des familles
- Baromètre des familles

Services aux familles et aux personnes vulnérables p.27

- Pôle Actions familiales
- Pôle Protection des personnes vulnérables
- Pôle Actions Médiation Parentalité

Animateur associatif p.42

- Les mouvements et associations
- Le Soutien logistique
- La Conférence des Mouvements
- Le développement et valorisation du bénévolat
- Réseau UNAF – UDAF – URAF
- Au plus près des familles (convention, rencontres partenariales, forums)
- Communication

Informations pratiques

L'Udaf du Val d'Oise

Ses origines

L'UDAF 95, ses origines et celles du Mouvement familial

La naissance du Mouvement familial remonte à la fin du 19^{ème} siècle. Les premières associations sont fondées sur l'entraide et rassemblent principalement les familles nombreuses, qui appellent à un soutien du gouvernement. Les familles se sont regroupées en vue de donner à leur action la dimension collective nécessaire pour la rendre plus efficace.

En 1913, la loi d'assistance aux familles nombreuses est adoptée.

En 1932, la loi sur les allocations familiales est votée : elles deviennent un droit pour les ouvriers.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la nécessité de la reconstruction et du dynamisme démographique pousse le gouvernement provisoire à créer une structure rassemblant toutes les familles. L'objectif est d'en faire un **interlocuteur unique auprès des pouvoirs publics** tout en étant indépendant à leur égard dans leur définition d'une politique familiale. C'est ainsi que l'Union Nationale des Associations Familiales dite UNAF est née.

L'ordonnance du 3 mars 1945 définit l'UNAF et crée ainsi une UDAF par département.

C'est alors que l'UDAF de Seine-et-Oise, identifiée par le code 78, a été officiellement déclarée en 1945. En 1964, une réorganisation de la région parisienne donne naissance à de nouveaux départements. Le département de Seine et Oise s'est ainsi divisé en 3 départements : l'Essonne (91), les Yvelines (78) et le Val d'Oise (95). De ce fait, cette nouvelle organisation du territoire a entraîné **la création de l'UDAF du Val d'Oise le 1^{er} juillet 1966**.

L'UDAF du Val d'Oise, reconnue par l'ordonnance de 1945 et modifiée ensuite par la loi du 11 juillet 1975 inscrit les UDAF et la nôtre au Code de l'Action Sociale et des Familles et confirme ainsi son caractère représentatif de l'ensemble des familles du département. Association loi 1901, Reconnue d'Utilité Publique, l'UDAF du Val d'Oise représente la diversité des mouvements et des associations familiales du département et fédère 25 associations et 4 mouvements familiaux, ce qui représente près de 3 050 familles dans le département.

**Informier Entendre Soutenir
Accompagner Représenter
les Familles**

La force d'un réseau

L'action de l'UDAF du Val d'Oise s'inscrit dans le cadre de celle de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF). C'est l'ensemble du réseau (soit 99 UDAF) qui se mobilise pour faire remonter et défendre les préoccupations des familles à l'échelon gouvernemental.

Le réseau agit dans tous les secteurs où la famille mérite d'être représentée (éducation, santé, logement, transport, énergie, crèches, exclusion, vulnérabilité, etc.).

Les 80 ans du réseau

Créées la même année que la sécurité sociale, l'Unaf et les Udaf défendent les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics et portent des services d'intérêt familial. Cet anniversaire était l'occasion de valoriser le travail de notre institution, experte des familles et engagée à leurs côtés.



A l'occasion de cet anniversaire, l'Unaf a souhaité doter son réseau d'un hymne et d'un clip institutionnel qui rendent hommage aux familles, au réseau Unaf-Udaf-Uraf et aux associations familiales. Ils ont été diffusés en avant-première lors de la rencontre des présidentes et des présidents des Udaf et Uraf et des directrices et directeurs des Udaf à Caen.



« **Nous sommes la force des familles** » : [découvrez l'hymne et le clip institutionnel célébrant les familles](#)

Paroles : Eurêka

De nombreux post ont également été publiés que ce soit sur les avancées du réseau mais également sur les Mouvements et Associations familiales. En voici quelques exemples :



Vous le savez, il y a 1001 façons de Faire famille...

Et vous, comment faites-vous ? Quelle que soit votre façon de faire ; que vous soyez, ou non, membre d'une association familiale, racontez-nous votre famille !

Son projet institutionnel, un projet stratégique



Le projet institutionnel 2021-2026 repose sur **7 objectifs** :

- Développer, consolider le réseau d'associations familiales
- Mettre en œuvre une dynamique de réseau associatif
- Rendre visible et renforcer l'institution dans sa position de référente départementale en matière de politique familiale
- Valoriser la représentation familiale
- Développer une communication adaptée à l'ensemble des publics de l'UDAF
- Garantir la qualité et développer les services rendus aux familles
- Élaborer une stratégie de recherche de fonds

Ses missions

4 missions pour améliorer la vie des familles

1

PORTE-PAROLE DES FAMILLES

L'UDAF intervient auprès des pouvoirs publics (Parlementaires, Conseil départemental, Communes) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles. Elle représente et défend les familles dans près de 60 organismes départementaux.

2

EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE

L'UDAF 95 anime l'Observatoire des familles, en partenariat avec l'URAF d'Ile-de-France, des enquêtes sont menées auprès des familles pour observer et décrypter leurs attentes. Elle s'appuie sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain.

3

SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES

L'UDAF **accueille, informe et accompagne** les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien. Ainsi, ce sont de multiples services qui sont proposés aux familles.

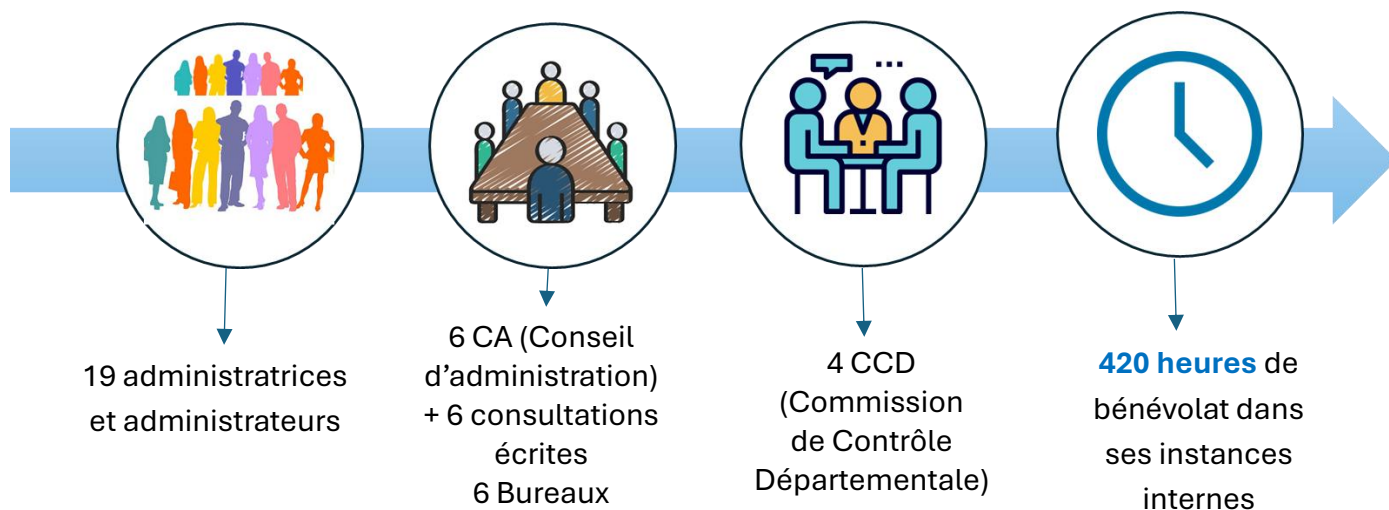
4

ANIMATEUR ASSOCIATIF

L'UDAF du Val d'Oise anime et soutient ses associations familiales adhérentes. Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, santé, consommation, ...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles.

PORTE-PAROLE DES FAMILLES

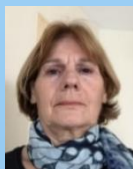
La Vie Institutionnelle



La gouvernance associative



Rachel CASSILDE
Présidente



Jacqueline DELANNOY
Vice-Présidente



Samuel LAGUERRE
Trésorier



Célia JACQUET-LEGER
Trésorière adjointe



Marie-Claude BOISMARTEL
Secrétaire



Monique LORILLON
Secrétaire adjointe

Le Bureau

Renouvellement du Bureau en 2025 :

Il est composé de 6 membres élus par le Conseil d'administration du 17 juin 2025 pour une durée de deux ans.

Il est convoqué au moins 4 fois par an à l'initiative de la Présidence ou de la moitié de ses membres. Il se réunit pour aborder des sujets en amont du Conseil d'administration.

Les membres désignés par les Mouvements



Marie-Claude BOISMARTEL
Association
Indépendante
(AGF Enghien-
les-Bains)



Jean HERVOT
Familles de
France



Célia JACQUET-LEGER
AFC



Patricia LEDUC
Familles de
France



Saholy RAMINOARIJAONA
AFP



Alain CREN
Association spécifique
(Jumeaux et Plus 95)



JOSA Nohémie
AFP

Les membres élus



Rachel CASSILDÉ
AFP Maranatha



Dominique CELESTINE
AFP Maranatha



Jacqueline DELANNOY
AF Beauchamp



Pascal GAUTIER
AFC Vexin



Marie GOSSELLIN
AFC Vexin



Chantal HUET
AF Beauchamp



Raoul JOURNO
AF Beauchamp



Samuel LAGUERRE
AFP APPEL



Monique LORILLON
AFP Maranatha



Claire MARIDET
AFP Sourire



Guy VOLI
AFP Le Bon Samaritain



Michel ZACHARZ
AFC Vallée de
Montmorency

Le Conseil d'administration

Il est composé de 19 membres issus des mouvements familiaux et associations familiales adhérentes, pour moitié élus par l'assemblée générale et pour moitié désignés par leur mouvement.

Le Conseil d'Administration est renouvelable par moitié tous les deux ans.

Les membres désignés le sont pour 2 ans. Les membres élus le sont pour 4 ans.

Il se réunit pour fixer les grandes orientations de l'Union, tant sur le plan institutionnel que sur celui de la gestion de ses services. Il prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Udaf.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre afin de valider les grandes orientations et de fixer le cap de celles à venir pour le fonctionnement de l'UDAF.

La Commission de Contrôle Départementale

Au sein même du Conseil d'administration sont nommés les membres de la CCD (Commission de Contrôle Départementale).

Cette instance est composée de 4 membres désignés par le Conseil d'administration qui est chargé de :

- ✓ Vérifier les listes des adhérents fournies chaque année par les associations.
- ✓ S'assurer de la validité des candidatures individuelles et des désignations au Conseil d'administration.
- ✓ S'assurer de la régularité des votes en Assemblée générale et de constituer le bureau de vote.
- ✓ Formuler un avis concernant les demandes d'agréments ou modifications statutaires des fédérations et associations.
- ✓ Etudier les demandes d'agréments des associations familiales.
- ✓ Contrôler les obligations statutaires des associations.

Les agréments

Agrément Jeunesse et Éducation Populaire

En 2023, les URAF et les UDAF ont renouvelé leur agrément Jeunesse et Éducation Populaire à l'unanimité du Jury.



Agrément Santé

L'UDAF 95 s'est vue accorder le renouvellement de son agrément santé pour 5 ans, le 18/11/2022, (2022-2027) au titre des associations d'usagers du système de santé. Dans ce cadre, les représentants des usagers ont aussi l'obligation d'être formés.



Agrément MJPM

L'UDAF 95 s'est vue accorder 2 agréments MJPM* (arrêté 2010-42 pour 15 ans)
Renouvellement obtenu en 2025 pour 15 ans.



*Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs



Agrément Habitat

L'UDAF 95 s'est vue accorder le renouvellement de ses 2 agréments pour 5 ans le 03/01/2022
- Inter médiation locative et gestion locative sociale
- Ingénierie sociale, financière et technique



2 Labels PCB



1 Convention annuelle d'Objectif ISTF

La Représentation familiale

Militants familiaux : c'est vous, la force des familles !

La représentation familiale se situe au cœur de notre action fondée sur « la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles ». À ce titre les représentants familiaux sont les « ambassadeurs des familles » : leurs expériences diverses et variées, apportent connaissances et aides supplémentaires aux familles, mais également à leur mission de représentation.

Nos bénévoles sont précieux !

Vous êtes loin d'imaginer qu'en coulisse, c'est une armée de 50 représentants familiaux qui œuvrent au quotidien pour porter la voix des familles dans les instances départementales et communales du Val d'Oise. Sans eux, nous ne pourrions pas répondre à l'ensemble des besoins. Merci à eux pour leur disponibilité, leur efficacité et leur investissement au service des familles.

1283 h
de bénévolat de
représentation
familiale

Les missions du représentant familial

La représentation des familles est l'une des missions les plus importantes confiées par le législateur aux UDAF, afin que les pouvoirs publics au niveau départemental aient un interlocuteur qui s'exprime au nom de l'ensemble des familles chaque fois que leurs intérêts sont en jeu.

Il incombe à l'UDAF 95 de faire connaître les besoins et préoccupations des familles mais également de contribuer aux orientations de la politique publique familiale au sein des instances communales et départementales mais également de participer à l'élaboration des schémas départementaux et régionaux. C'est ainsi qu'elle s'appuie sur ses représentants familiaux pour porter la voix des familles au sein des organismes départementaux, communaux. Leurs comptes-rendus de mandat sont un outil précieux, pour comprendre les enjeux abordés au sein des organismes de représentations.

Nos représentants, à travers leurs mandats de représentation, sont témoins de la mise en œuvre des politiques publiques, et constatent leurs évolutions. Ils participent aux décisions relatives à de nombreux sujets et usent largement de leur pouvoir de proposition, d'alerte, de représentativité des familles.

- **Être à l'écoute des besoins** et des attentes des familles, grâce à son implication dans la vie locale et associative.
- **Représenter l'ensemble des familles**
- **Être force de propositions**, d'actions pour les familles.
- Se faire connaître comme « **référént famille** » auprès des partenaires locaux.
- **Contribuer à l'analyse** des besoins et préconiser des actions au service des familles.
- **Rendre compte** annuellement de son mandat auprès de l'UDAF et faire remonter les préoccupations des familles de son territoire.

Des outils pour les accompagner dans leurs missions



Le réseau a développé une véritable expertise des réalités de vie des familles avec un magazine et un site Internet dédié aux représentants familiaux du réseau. L'UDAF 95 abonne systématiquement ses représentants familiaux.



C'est un outil de gestion et de valorisation des actions au sein du réseau à l'attention des bénévoles au sein des différentes instances. Il facilite la visibilité du travail des bénévoles et de la représentation familiale ; le suivi d'heures (agrégation des données en quelques clics) ; le Rapport d'activité ; l'exploitation des comptes rendus de mandat.



Des guides et fiches outils pour accompagner les représentants familiaux.

Groupe de travail UNAF autour de la représentation familiale

L'UDAF 95 participe au groupe de travail au niveau national qui a pour objectifs d'améliorer l'accompagnement des bénévoles, de les mettre en valeur et de créer des outils pour aider à recruter. Composé de 8 UDAF, 3 URAF, UNAF, il est animé par le service Représentation familiale et Vie Associative de l'UNAF. Son objectif est de créer un lien entre les personnes travaillant autour des questions de la représentation familiale mais également de partager des ressources ; d'échanger sur les outils ; d'informer des évolutions et de questionner les UDAF sur leurs pratiques.

L'animation de la représentation familiale

2025, fut une année marquante pour la représentation familiale de part le renouvellement des représentants des usagers dans les établissements de santé, que par la préparation du renouvellement des représentants familiaux dans les caisses d'assurance maladie et caisses d'Allocations Familiales (CPAM et CAF) et dans les conseils d'administration des CCAS prévus au 1^{er} semestre 2026.

Ainsi, une **page dédiée** sur notre site internet « **Devenir représentant familial** » a vu le jour et plusieurs campagnes d'information ont été menées au cours de l'année :



Devenez représentant des usagers dans établissements de santé du Val d'Oise

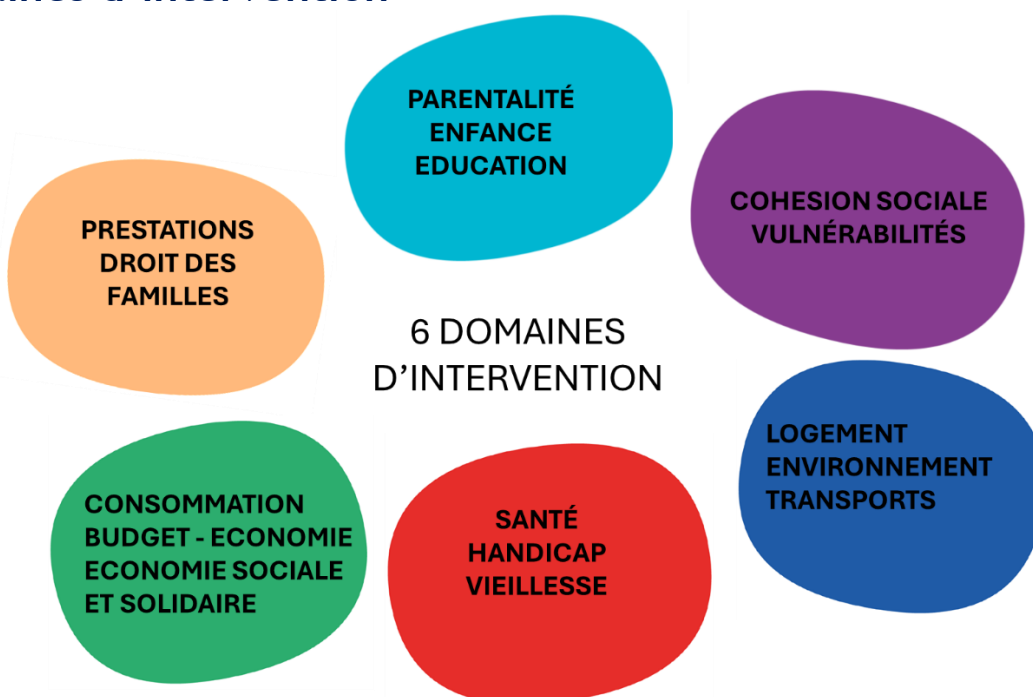
Rejoignez-nous pour défendre les intérêts des familles au sein des caisses de l'assurance maladie et caisses d'Allocations familiales (CAF et CPAM)



Devenez bénévole représentant familial en CCAS : l'UDAF 95 recrute pour 2026 !

Outre les formations et réunions d'information, des outils, guides, fiches pratiques ont été diffusés aux représentants familiaux pour les accompagner dans leurs missions, de nombreux appels à candidature ont été diffusés auprès de nos associations familiales adhérentes pour pourvoir aux postes dans les différentes instances du département. Ainsi, 17 représentations ont été pourvues en 2025.

Les domaines d'intervention



L'Action sociale

Les CCAS sont des instances qui exercent trois fonctions :

Établissement de dossiers, aide sociale et aide médicale.

C'est un établissement public communal autonome administré par un conseil d'administration et présidé par le maire. Il se réunit minimum 3 fois par an. Il est constitué pour 6 ans de 4 à 8 membres élus municipaux et représentants obligatoires (ou 8 à 16 élus intercommunaux).



Dans le Val d'Oise, les représentants désignés par l'UDAF siègent dans **36** CCAS. Au sein de leur conseil d'administration, les représentants agissent aux côtés des autres acteurs locaux pour améliorer la vie des familles sur le territoire. Personne de référence pour toutes les questions familiales, il/elle apporte un point de vue familial sur les sujets qui sont débattus.

Ils sont également, notamment au sein des CCAS, les premiers témoins des évolutions des difficultés des familles, plus significatives pour les familles monoparentales : les conséquences catastrophiques de l'inflation pour les familles, surtout sur le plan énergétique avec l'augmentation des tarifs d'électricité ou des logements très mal isolés ; les aides alimentaires, les loyers impayés avec l'utilisation du Fonds de Solidarité Logement ; l'attribution des bourses d'études, attribution du RSA.

En 2025, outre les sujets d'obligations légales comme l'étude et la validation des différents budgets, ou l'attribution des aides en faveur des associations, plusieurs thèmes ont été abordés dans les CCAS du Val d'Oise et des actions mises en place dont voici quelques exemples :

En faveur des seniors

- . **Animations** : organisation de sorties cabaret, déjeuners annuels ou dégustation galette
- . **Rompre l'isolement** : aides à la vie quotidienne pour les personnes âgées fragilisées par la maladie ou le handicap.
- . Soutien aux seniors dans le cadre de la **Lutte contre la perte d'autonomie** avec, par exemple, la mise en place d'une navette pour les déplacements.
- . **Portage de repas**, distributions de chocolats et colis
- . Balade connectée pour **rompre la fracture numérique** des seniors
- . Mise en place d'un **suivi des administrés hospitalisés**

En faveur des familles en difficulté

- . Aides financières en faveur des familles qui ont du mal à assumer les charges courantes (aide au logement, coupons alimentaires, énergie, cantine...).
- . Étude des droits à l'épicerie solidaire.
- . Signature d'une convention entre le Conseil Départemental et les communes dans le cadre de l'accompagnement social des bénéficiaires RSA.
- . Création d'emplois temporaires pour accroissement saisonnier d'activité
- . Création d'un nouveau centre d'animation pour les adolescents dans le centre-ville de Deuil-la-Barre
- . Fixation du montant de la participation pour 2025 au fond de solidarité logement
- . Aides à la formation

En faveur de tous

- . Atelier bien être « prendre soin de son cœur », cours d'informatique, atelier gymnastique douce, ateliers de prévention pour la santé, événements dans la cadre d'octobre rose.

Droit des familles

Comité départemental des services aux familles

C'est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles. Il est présidé par le Préfet.

Le comité départemental des Services aux Familles établit un Schéma Départemental des Services aux Familles pluriannuel qui a notamment pour objet d'évaluer l'offre et les besoins territoriaux en matière de services aux familles et de définir des actions départementales selon des modalités prévues par décret. Les travaux du comité permettent de concevoir et de suivre la mise en œuvre du schéma départemental. L'activité des comités départementaux des services aux familles fait l'objet d'un suivi national annuel par le ministre en charge de la famille.

L'UDAF 95 participe au **groupe jeunesse** qui s'est réuni 3 fois en 2025. Celui-ci a abordé les points suivants : l'avancée des travaux du schéma départemental des services aux familles, présentation d'une cartographie des dispositifs jeunesse existants sur le territoire, réflexion sur la co-construction d'un événement autour de la méthodologie de diagnostic, préparation d'un webinaire à destination des professionnels, sur la thématique de l'engagement des jeunes et les différents type de participation, d'implication dans la société avec une visée de diagnostic des pratiques sur le Val d'Oise.

L'UDAF 95 a participé à la journée à destination des professionnels de la jeunesse du territoire organisée par le groupe jeunesse auquel l'UDAF participe activement et y a tenu un stand.

L'UDAF 95 participe également au **groupe parentalité**.

Pour rappel, l'UDAF du Val d'Oise est signataire du **Schéma Départemental des Services aux Familles 2024-2026 (SDSF)**. Un bel outil de coopération et de coordination des acteurs en direction des familles qui a pour objectifs de :

- ✓ Renforcer l'accueil des jeunes enfants (création de places de crèches, soutien des établissements d'accueil du jeune enfant, promotion des métiers de la petite enfance, etc.)
- ✓ Développer l'animation de la vie sociale, avec notamment plus de lieux d'accueil des familles dans le département.
- ✓ Offrir un meilleur accompagnement à la parentalité avec des événements phares comme "Être parent, une aventure", et davantage d'actions d'accompagnement des parents.
- ✓ Soutenir les plus vulnérables en formant plus de professionnels et en renforçant la protection des plus fragiles.

Égalité homme femme

CIDFF 95 (Centre d'Information des droits des femmes et des familles)

L'UDAF 95 a intégré en 2024, pour un mandat de 3 ans, le Conseil d'Administration du CIDFF du Val d'Oise. Le CIDFF 95 est une association loi 1901, porteuse d'une mission d'intérêt général d'information sur les droits des femmes et des familles et d'aide aux victimes, qui lui est confiée par l'Etat. L'UDAF 95 a participé à 2 réunions en 2025. Les principaux échanges ont porté sur la présentation des chiffres clés 2024, les dispositifs d'aide aux victimes existants sur le département, le retour sur la journée organisée par la MIPROF autour de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, journée à laquelle l'UDAF a participé.

Le CIDFF participe activement au Pack nouveau départ, parfois dans les locaux de l'UDAF 95, et anime des sessions de formations à destination des professionnels, des stages de responsabilisation à destination des auteurs et intervient dans le cadre d'« être parent après la séparation ». La déléguée départementale aux droits des femmes a mentionné l'importance de sensibiliser sur l'exploitation sexuelle des mineurs.

L'UDAF 95 est intervenue pour présenter les groupes PEP'S violences à la journée de la MIPROF « lutter contre les violences au sein du couple et envers les enfants », le 25 mars 2025.

Prestations

Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise (CAF95)

Notre UDAF est représentée par 6 représentants familiaux à la Caf du Val d'Oise (4 titulaires et 2 suppléants) pour un mandat allant de 2022 à 2026. Le poste de 3^{ème} vice-présidente de la Caf 95 est occupé par l'une de nos membres du Conseil d'Administration. L'UDAF 95 est également présente à la commission d'Action sociale, commission des marchés, commission de recours amiable et commission des pénalités. En 2025, l'UDAF 95 a été très présente aux différentes réunions de la CAF du Val d'Oise et a ainsi pu recentrer les débats sur la politique familiale. Nos représentants familiaux ont participé à 14 réunions en 2025. Les principaux points abordés ont porté sur le soutien aux associations d'aide aux familles à domicile, une réflexion menée autour des crèches privées, le soutien aux structures à destination des victimes de violences intraconjugales et réflexion sur la subvention en faveur de l'accueil de l'enfant porteur de handicap en milieu ordinaire.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise (CPAM 95)

La CPAM assure la garantie à l'accès universel aux soins, à l'accompagnement de chacun dans la préservation de sa santé dans le souci de l'amélioration de l'efficacité du système. Elle applique chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion des risques ; le développement d'une politique de prévention et promotion de la santé et assure une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés et des aides collectives au profit d'associations. La représentation se déroule au sein du Conseil d'Administration. L'UDAF 95 occupe un poste de titulaire et un poste de suppléant. Notre représentante titulaire intervient également dans différentes commissions.

Institutions

Comité local de l'amélioration continue de la Préfecture du Val d'Oise

L'UDAF 95 a participé à une réunion en 2025 qui portait sur la présentation des résultats de l'enquête de satisfaction des usagers de la Préfecture, les perspectives d'amélioration continue, la prise de rendez-vous dématérialisée avec la mise en place du PAN (Point Accueil Numérique) disponible pour accompagner les usagers dans la prise de rendez-vous par internet. La création d'un groupe de travail avec des usagers est en perspective.

La politique d'accueil de la petite enfance contribue à la mise en œuvre de la politique familiale, de la politique sanitaire et sociale, de la politique de l'emploi et de la politique éducative.

Le Val d'Oise se caractérise par un partenariat actif et constructif depuis plusieurs années sur les champs de l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité.

Éducation Jeunesse

Centre d'Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ)

Le CIJ développe et anime un réseau composé de Points Information Jeunesse (PIJ), de Bureaux Information Jeunesse (BIJ), de Points Cyb et d'un Centre Information Jeunesse (CIJ). Les structures du réseau Information Jeunesse du Val d'Oise sont ouvertes à tous : jeunes, parents, éducateurs, animateurs, associations...

L'UDAF 95 a participé à 1 réunion du CIJ du Val d'Oise en 2025. Les principaux thèmes abordés ont porté sur le mal-être des jeunes. Le CIJ a continué à se développer en 2025 avec notamment l'animation du réseau départemental « Info Jeunes », le soutien aux dispositifs et politiques publiques de jeunesse, comme le service civique, le SNU, la citoyenneté européenne, l'éducation aux médias et à l'information, le déploiement des « Promeneurs sur le Net », le dispositif « La Boussole des Jeunes », l'accueil des étudiants étrangers, le SPRO (Service Public Régional de l'Orientation), l'accueil des jeunes en groupe ou individuel.

Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)

Le conseil peut être consulté sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département (Ouverture et fermeture de classes, relation entre les enseignants/parents et l'éducation nationale, modification des attributions d'enfants dans les écoles, etc.).

Conseil départemental de la Jeunesse, des sports et de la vie associative (CDJSVA)

Ce conseil concourt à la mise en œuvre des politiques publiques relatives à la jeunesse, à l'éducation populaire, aux loisirs et vacances des mineurs ainsi qu'aux sports et à la vie associative. Il est compétent pour émettre des avis sur les :

- . Demandes d'agrément départemental d'associations d'éducation populaire et de jeunesse.
- . Procédures d'interdiction administrative des éducateurs sportifs et personnes œuvrant dans le champ des accueils de mineurs.

Il peut émettre les avis prévus aux articles L.227-10 et L.227-11 du code de l'action sociale et des familles et à l'article L.212-13 du code du sport. Il peut alors siéger en formation spécialisée en matière d'interdiction d'exercer. A ce titre, le Conseil a vocation à assurer une mission d'ordre général, d'information, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation sur toute question relative à la jeunesse, à l'éducation populaire, aux loisirs et vacances de mineurs, ainsi qu'aux sports et à la vie associative.

Notre représentante a assisté à une réunion en 2025.

Parentalité

Comité départemental de soutien à la parentalité (CDSP)

Le CDSP a été mis en place entre les principaux partenaires du soutien à la parentalité ayant pour objectif de construire une offre globale de service lisible et accessible aux familles, de mettre en œuvre une politique commune dans une dynamique articulée des dispositifs et des institutions sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise. Il a notamment pour mission de rendre lisible la politique de soutien à la parentalité auprès des familles et des partenaires.

L'UDAF 95 est présente au sein du comité plénier et au comité restreint, dans le groupe technique du RÉAAP (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) et au groupe parentalité.

Notre représentante a assisté au total à 18 réunions en 2025. Celui-ci a travaillé sur les avancées du schéma départemental des services aux familles, travaux autour du handicap et des perspectives 2026. La représentante a également participé au **comité technique** du fond national parentalité.

Protection Enfance

ODPE (Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance)

L'ODPE a pour mission de recueillir, d'examiner et d'analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département ; d'être informé de toute évaluation des services et établissements intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance ; de suivre la mise en œuvre du schéma départemental et de formuler des avis ; de formuler des propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance dans le département. L'ODPE établit des statistiques qui sont portées à la connaissance de l'assemblée départementale et transmises aux représentants de l'État et de l'autorité judiciaire. Notre représentante a pu assister à deux réunions en 2025 qui ont abordé le suivi des chiffres clés, le partenariat entre la MDPH/Aide sociale à l'enfance et la contractualisation avec l'État.

Conseil de famille des pupilles de l'État

Le conseil de famille est un organe chargé de la tutelle des pupilles de l'État. Ce conseil de famille exerce, aux côtés du préfet tuteur, l'autorité parentale à l'égard des pupilles de l'État du département. Il examine également la situation de ces enfants et donne son consentement à l'adoption lorsque celui-ci ne peut être fourni par les parents de l'enfant. Notre représentant a participé à 13 réunions en 2025. Outre la prise de décision sur les projets de vie des pupilles et des apparentements, il a été entrepris des discussions sur l'organisation entre le Conseil de famille et les différents services de l'aide sociale à l'enfance.

Protection – droit des personnes

Comité local de Sécurité, Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (Sannois)

Parce que la sécurité doit être assurée partout et constitue un droit fondamental pour l'ensemble des citoyens, la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 s'articule autour de quatre axes principaux :

- Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention des jeunes ;
- Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger ;
- S'appuyer sur la population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance ;
- Créer une gouvernance rénovée et efficace.

Notre représentante a participé à 1 réunion en 2025. La commission technique se concentre sur l'action en direction des publics vulnérables, avec pour principaux objectifs :

- 1/ Travailler de manière collaborative sur l'assistance aux victimes
- 2/ Sensibiliser les professionnels
- 3 /Faciliter l'hébergement d'urgence
- 4/ Soutenir la fonction parentale
- 5/ Favoriser l'accès aux droits

L'ordre du jour portait sur la présentation de l'Amicale du Nid (Adn), le retour sur le diagnostic réalisé en 2020 sur la prostitution des mineurs à la demande de l'Etat et du Conseil départemental, l'étude des fiches actions (sensibilisation des jeunes sur l'égalité et le vivre ensemble/ action et permanences du CIDFF / cellule opérationnelle des situations individuelles / mise en oeuvre des rappels à l'ordre par le Maire / Aide aux démarches dématérialisées avec notamment la formation aidant connect), la présentation de l'association Esperer 95, l'adhésion au dispositif ANGELA (formation des commerces et autres sur l'accueil de la victime dans l'espace public afin de la protéger et lui permettre de contacter les professionnels compétents si besoin), la distribution à l'occasion de la semaine du 25 novembre de sifflets " repousse relous" pour sensibiliser, des discussions sur la mise en place du dispositif proche de celui "un toit pour elle" sur la commune de Sannois avec le Conseil Départemental.

Notre représentante a suggéré de sensibiliser les bailleurs sociaux en amont sur le règlement amiable des conflits intrafamiliaux (médiation).

Communauté d'agglomération « Plaine Vallée » (Sécurité Prévention Délinquance)

La Communauté d'agglomération Plaine Vallée a institué en 2022 un Conseil Intercommunal de prévention de la Délinquance (CISPD). Il constitue l'instance de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et de la Prévention de la Délinquance.

Cadre de réflexion, de coordination et d'action dans le domaine de la sécurité, il a vocation à apporter des solutions concrètes et partenariales aux problématiques identifiées localement dans le cadre d'une stratégie territoriale.

En 2025, l'UDAF 95 a participé à 2 réunions. Les sujets abordés : sensibilisation aux violences conjugales auprès des lycéens par le biais d'une pièce de théâtre, l'étude de la typologie des violences sur le territoire de plaine vallée, présentation de l'association « Mon âme sœur » et de leur parcours de 12 semaines pour accompagner les enfants victimes, la tendance de la délinquance constatée en 2025 sur le territoire de Plaine Vallée, Bilan des actions conduites en 2025 et les perspectives 2026

L'UDAF 95 insiste sur le rôle de la prévention dès le plus jeune âge pour voir une inversion des chiffres.

De nombreuses actions ont été conduites en 2025 dans le cadre de la prévention de la délinquance en direction des jeunes, l'accès au droit, l'aide aux victimes et la lutte contre les violences intrafamiliales, la lutte contre les incivilités environnementales, la sécurité, tranquillité publique et résidentielle, la prévention du basculement dans la radicalisation.

Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

Ce conseil est une instance consultative en matière de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico- social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques. Il est également compétent de manière transversale sur tout sujet pouvant être en lien avec les questions d'autonomie (accessibilité, logement, transport, scolarisation, intégration sociale et professionnelle, loisirs, culture, ...). Par ailleurs, le Conseil a la capacité de se saisir seul d'une thématique ayant un enjeu particulier autour de l'autonomie sur le département. Le CDCA a également pour mission d'assurer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département en donnant un avis sur différents schémas sanitaires, sociaux et médico-sociaux, et en particulier le schéma régional de santé et le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales. Notre représentante a assisté à une vingtaine de réunions en 2025.

Logement

Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 95)

L'ADIL est une association loi 1901 qui a pour objet de définir et mettre en œuvre l'ensemble des moyens et méthodes permettant l'information complète, neutre et gratuite du public en matière de logement et d'habitat. Elle a aussi pour vocation à entreprendre des études, recherches et rapports.

Ainsi l'ADIL 95 organise des formations à destination de ses partenaires, apporte un soutien au public en difficultés grâce à un accompagnement socio juridique par des professionnels (impayés de loyer, commandement de payer, convocation au tribunal) et gère le dispositif Val d'Oise rénov'.

L'UDAF 95 participe aux Conseils d'administration et à son Assemblée générale du 11 juin 2025.

La Commission Départementale de Conciliation (CDC)

Cette instance est placée sous l'autorité du préfet. Elle offre la possibilité au bailleur et au locataire de se retrouver et de rechercher ensemble une solution au conflit qui les oppose. Elle est compétente en cas de litige concernant, par exemple, une hausse du loyer, un logement indécent, un état des lieux.... Nos représentants ont participé à 3 réunions en 2025.

Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX)

Il s'agit d'une instance départementale dont l'objet est de rapprocher l'intervention de tous les acteurs susceptibles de venir en aide aux locataires en difficulté. Elle statue principalement sur les cas complexes avec mise en commun d'approches, d'avis partagés mais surtout d'engagements de tous les partenaires afin de rechercher une solution pour éviter l'expulsion.

Nos représentants ont participé au total à 13 réunions en 2025, où sont étudiés une dizaine de dossiers par séance.

Comité responsable du nouveau plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées vise à définir les objectifs et les moyens pour aider les personnes fragilisées, sans abris ou mal logées, à accéder à des hébergements ou des logements adaptés à leurs besoins et à construire des parcours leur permettant de s'y maintenir durablement. Ce plan est co-piloté par l'État et le département du val d'Oise.

Transport

Commission départementale des taxis et voitures de petite remise

La commission départementale des taxis et des voitures de petite remise est chargée de formuler des avis sur les questions d'organisation, de fonctionnement et de discipline des professions concernées. Cette commission peut également être consultée sur les problèmes relatifs à la formation professionnelle des conducteurs et à la politique du transport de personnes dans le ressort de sa compétence. La commission ne s'est pas réunie en 2025.

Environnement

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Afin d'associer davantage les citoyens à la gestion des services publics dans les collectivités importantes, la loi du 6 février 1992 a prévu la création d'une commission consultative compétente pour un ou plusieurs services publics locaux (eau potable, transports urbains, gestion des déchets...) exploités en régie dotés de l'autonomie financière ou dans le cadre d'une convention de gestion déléguée. La création d'une commission consultative des services publics locaux est obligatoire dans : les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants, les syndicats mixtes de plus de 10 000 habitants.

La commission donne son avis sur le rapport annuel concernant le prix et la qualité du service de gestion des déchets et autres dossiers (tout nouveau projet de création de service public dans une commune).

L'UDAF 95 est présente sur Eaubonne, sur l'agglomération Val Parisis, sur Auvers, Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Fôret et Taverny.

Santé

Commission Des Usagers (CDU) dans les établissements de santé.

La CDU facilite les démarches des patients et de leurs proches et veille à ce qu'ils puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informés des suites de leurs demandes. Elle participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité et fait des propositions sur ces sujets et elle est informée des suites qui leur sont données. Le représentant des usagers est le porte-parole des usagers du système de santé au sein de différentes instances sanitaires et notamment dans les établissements de santé.

Le représentant agit principalement pour garantir le respect et la promotion des droits des malades et usagers du système de santé et contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge. Il intervient sur différentes thématiques : défense des droits, traitement des réclamations, prise en charge de la douleur, accompagnement de publics spécifiques, améliorations dans l'organisation de l'établissement, etc. Il est en relation avec les personnes hospitalisées et leurs proches ainsi qu'avec les professionnels de l'établissement.

Le renouvellement des représentants des usagers dans les établissements de santé s'est déroulé en 2025. C'est ainsi que l'UDAF 95 est présente dans plusieurs établissements de santé dans le Val d'Oise :

- GHT Saint-Denis et Gonesse,
- Clinique « Claude Bernard » d'Ermont,
- Clinique « Les Orchidées » à Andilly,
- GHIEM (Groupement Hospitalier Intercommunal Eaubonne-Montmorency),
- Clinique la Nouvelle Héloïse à Montmorency,
- Hôpital d'enfants de Margency,
- CHP Sainte-Marie à Osny

Conseil Territorial de Santé Val d'Oise (CTS)

Le Conseil Territorial de Santé du Val d'Oise existe depuis 2017. Créé par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, cette instance vise à développer la « démocratie de santé ». Il représente à cet égard, dans les territoires, un espace de rencontre unique, de consultation, de réflexion et de contribution autour des enjeux de santé sur le territoire.

Il réunit des acteurs concernés par la santé (usagers, professionnels, élus et collectivités territoriales, administrations...). Notre représentante a participé à 3 réunions en 2025. Depuis sa création le CTS a :

- Contribué à l'élaboration du Projet Régional de Santé
- Elaboré un Projet Territorial de Santé Mentale
- Organisé avec l'Agence Régionale de Santé une concertation sur la santé en Val d'Oise, dans le cadre du volet santé du Conseil National de la Refondation
- Organisé des débats sur des grandes thématiques de santé : « Territoires, parcours de soins et e-santé » ; « l'éducation en santé » ; « l'accompagnement de la fin de vie » ; « santé et précarité »

Notre représentante a également participé à la conférence territoire santé qui a présenté le bilan des activités du CTS sur ces 3 dernières années avec un focus sur les projets retenus dans le cadre du Conseil national de la refondation.

Commission paritaire locale des communautés professionnelles territoriales de santé du Val d'Oise (CPTS).

La CPTS est une association de loi 1901, Communauté Professionnelle Territoriale Santé, conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des acteurs du soin d'un territoire. Elle a vocation à collaborer avec les structures sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.

Faciliter le parcours de soin des patients, Faciliter le travail des professionnels de santé, Rassembler les acteurs du territoire. Soutenue par l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie depuis décembre 2021, la CPTS Val d'Oise Centre s'est fixée 6 axes de travail :

- Améliorer l'accès aux soins en facilitant l'accès à un médecin traitant, aux professionnels de santé et aux soins non programmés.
- Organiser les parcours des patients en optimisant la coordination des acteurs.
- Développer des actions territoriales de prévention.
- Préparer une réponse à une situation sanitaire exceptionnelle.
- Développer la qualité et la pertinence des soins.
- Accompagner les professionnels de santé de notre territoire.

L'UDAF 95 et ses professionnelles participent régulièrement aux réunions.

Handicap

Conseils de la vie sociale (CVS)

Le Conseil de Vie Sociale est un lieu d'échanges et de rencontres. Il permet d'entendre la voix à la fois des résidents et des salariés. Les résidents sont au cœur de ce dispositif ; à travers les remarques, idées, questions... Il apaise le climat général et améliore la qualité de vie dans l'établissement.

L'UDAF 95 intervient à la résidence « Zemgor » de Cormeilles en Paris et à l'EHPAD de Magny-en-Vexin. Environ 5 à 6 réunions par établissement en 2025 qui ont porté sur l'animation de la vie sociale au sein des établissements avec les activités physiques adaptées, les activités socio-culturelles, les animations collectives (repas, fêtes), l'expression des résidents, l'expression des familles, la mise en place d'outils FALC, les plaintes et réclamations, la qualité et la gestion des risques, la vaccination, travaux, etc.

Communauté d'agglomération Le Parisis

Notre représentante intervient dans le cadre de la commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. La commission regroupe une quinzaine de communes et mène une réflexion sur les actions à engager en faveur de l'amélioration de l'accessibilité.

Autonomie Vieillesse

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Au sein de la Maison départementale des personnes handicapées du Val-d'Oise, la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, dite CDAPH, prend les décisions relatives à l'ensemble des droits des usagers en situation de handicap. Cela sur la base des propositions à la suite de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire. Mais aussi en prenant en compte le projet de vie de chaque individu. La CDAPH 95 est compétente pour déterminer le taux d'incapacité. Mais aussi et surtout attribuer les mesures de compensation personnalisées et les cartes de mobilité inclusion (stationnement et invalidité).

Notre UDAF 95 est présente à la CDAPH 95 par le biais de notre représentation à la CAF 95.

Notre représentante a participé à de nombreuses réunions en 2025.

Consommation budget

Conseils départementaux de l'inclusion financière par la Banque de France.

La Banque de France a expérimenté en 2021 des conseils départementaux de l'inclusion financière dans plusieurs départements. Ils ont vocation à se réunir semestriellement notamment pour échanger sur les problématiques locales touchant à l'inclusion financière. Ils constituent un lieu d'information et d'échanges.

Les directeurs départementaux de la Banque de France ont donc invité dans chaque département les représentants des organismes membres de l'OIB, partout où cela est possible, en veillant à ce que soient représentés les trois univers « social, bancaire et public ». En complément, d'autres acteurs du monde des intervenants sociaux sont invités, comme notre professionnel du Point Conseil budget. Notre représentant familial y est également présent.

Economie

Comité d'Expansion Économique du Val d'Oise (CEEVO)

Depuis 1973, le CEEVO (Comité d'Expansion Économique du Val d'Oise), l'Agence de développement et d'attractivité des territoires du Val d'Oise, créée par le Conseil départemental du Val d'Oise, est au service des entreprises, des habitants et des élus du Département. Ses instances en réunissent les forces vives, et son mode de fonctionnement est partenarial.

Ses missions :

- L'accueil, le conseil et le soutien aux entreprises.
- La promotion économique du département.
- Le soutien à l'internationalisation des activités des entreprises.
- La gestion d'un observatoire économique.
- La diffusion et la proposition des opportunités d'implantation.
- L'accompagnement des projets d'aménagement et de développement économique des collectivités territoriales.

EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES

Donner avis

Argumentaire relatif à l'adoption du PLFSS (Projet de Loi pour le Financement de la Sécurité Sociale) 2026

L'UDAF 95 a diffusé les 3 projets d'amendements UNAF aux députés / sénateurs Val d'Oise relatif à l'examen à l'Assemblée nationale des crédits de la mission solidarité insertion et égalité des chances du PLF pour 2026. Ces amendements portaient sur :

- 1/ La rétroactivité du financement des oubliés du Ségur pour 2024,
- 2/ La demande de 3,4 millions supplémentaires pour les services MJPM pour 2026
- 3/ La demande de 500 000 € supplémentaires pour les services ISTF (Information et Soutien aux tuteurs et tuteurs familiaux) dont les charges d'activité augmentent notamment avec l'habilitation familiale.

Retour sur ces projets d'amendements :

1/ Les services mandataires associatifs doivent verser la prime Ségur rétroactive au 1^{er} janvier 2024 sans avoir reçu les crédits nécessaires. Les amendements visent à abonder les 32 millions d'euros indispensables au respect des engagements pris par l'État et à éviter une mise en difficulté financière des associations. En réponse, le Gouvernement a précisé : « *Des discussions se poursuivent avec les régions pour faire bénéficier les IRTS du Ségur. Il n'y a pas d'obligation de financement, les discussions se poursuivent. La compensation du Ségur pour les mandataires accompagnant les majeurs protégés est bien prévue au PLF 2026. Avis défavorable.* »

2/ Les amendements des groupes RDSE et UC visant au maintien du niveau de financement des services mandataires car le budget 2026 du programme PJM apparaît inférieur aux dotations 2025 (-3,4 millions d'euros), alors même que le nombre de mesures augmente, ont été rejetés. Ils ont reçu un avis défavorable du rapporteur et de Gouvernement sans plus d'explications.

3/ La proposition visant à augmenter les crédits de 500 000 € pour l'ISTF a été jugée irrecevable financièrement et n'a donc pu venir en débat en séance publique.

Argumentaire pour permettre aux familles de pouvoir bénéficier du congé supplémentaire de naissance et du maintien à la majoration des allocations familiales

Une seconde proposition d'amendement a également été diffusée aux députés du Val d'Oise sur le congé parental supplémentaire de 2 mois et la majoration des allocations familiales auprès des députés.

La création du congé de naissance supplémentaire : un nouveau droit pour les jeunes parents !

Le réseau a obtenu une mesure qu'elle portait depuis plus de 10 ans, à savoir la création d'un congé supplémentaire de naissance à la suite des congés maternité, paternité. Ce congé sera mieux indemnisé que le congé parental actuel, qui sera par ailleurs maintenu comme l'Unaf l'avait demandé. Les paramètres proposés pour ce congé (2 mois pour chaque parent, 70 % puis 60 % du salaire net) sont un premier pas positif. Il devra néanmoins être consolidé afin notamment de permettre de découvrir complètement la 1^{ère} année de l'enfant, tout particulièrement pour les familles monoparentales qui ne pourront pas partager ce congé.

Prévue initialement pour le 1^{er} juillet 2027, l'Unaf avait demandé que la mesure entre en vigueur à partir de juillet 2026. Finalement le Parlement a décidé d'avancer sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2026.

La suppression de la majoration des allocations familiales entre 14 et 18 ans : une mesure profondément injuste

Le Sénat – pourtant soucieux de la dépense publique – avait annulé le projet du Gouvernement de supprimer la majoration pour âge des allocations familiales attribuée à partir du 2^{ème} enfant. Contre toute attente, l'Assemblée nationale a réintroduit ce projet de suppression. Cela va se traduire par une perte de 900 € par an et par enfant, perte qui pourra être multipliée par 4 pour certaines familles, voire plus.

Les arguments pour justifier cette suppression ne sont pas entendables par les familles !

Avoir un enfant entre 14 ans et 18 ans ne serait pas spécialement coûteux.

Faux : il suffit de demander aux parents d'adolescents ...

La suppression de cette majoration n'affecterait que les nouvelles familles éligibles.

Faux : Les parents actuellement bénéficiaires de la majoration, dont un enfant va avoir 14 ans à partir de 2026, seront bien évidemment perdants.

Les familles tiennent leurs budgets et se rendront très vite compte de ces nouvelles pertes sur un niveau de vie, déjà amoindri.

Le financement du congé de naissance rendrait nécessaire le recours à cette économie.

Faux : La branche Famille est en excédent et la chute des naissances amplifie hélas chaque année cette situation.

La mesure est doublement injuste :

- . Injuste pour ceux qui ont des enfants (les familles nombreuses vont être très pénalisées) ;
- . Injuste pour tous ceux qui ont déjà du mal à boucler les fins de mois.

Face à l'objectif d'une relance démographique, cette mesure destinée à pénaliser les familles à partir de 2 enfants, est un contre-sens.

Enquête sur la santé mentale des jeunes

Les résultats de l'enquête sur la santé mentale des jeunes

L'UDAF 95 et son Point Accueil Ecoute Jeunes et parents a souhaité réaliser un état des lieux de la santé mentale des jeunes valdoisiens et valdoisiennes courant 2024. Cette enquête, anonyme, s'adressait aux parents d'enfants de 3 à 25 ans.

Les résultats de cette enquête nous ont permis d'appuyer en 2025, auprès des pouvoirs publics, les difficultés rencontrées sur le territoire du Val d'Oise et d'essayer de trouver des solutions notamment avec le développement et financement des permanences du Point Accueil Ecoute Jeunes de l'UDAF 95.



Donner avis, c'est entendre les familles

L'UDAF 95 publie et diffuse régulièrement des enquêtes afin que les familles du département puissent s'exprimer. A travers la diffusion de ces enquêtes menées par nos partenaires, l'Udaf participe à transmettre l'avis des familles auprès des pouvoirs publics.

Enquête de France Assos Santé sur l'expérience des usagers en établissement de santé

L'objectif de cette enquête est de mieux comprendre si, et comment, des actions concrètes ont été mises en place dans les établissements pour améliorer l'expérience des usagers, en matière de prise de rendez-vous, accueil et orientation, conditions de séjour, sortie, etc. Elle visait également à identifier le rôle joué par les usagers – et en particulier par les représentants des Usagers – dans ces démarches d'amélioration de l'expérience usager : avez-vous été consulté ? associé à la mise en œuvre ? Des avis essentiels pour dresser un état des lieux national, repérer les pratiques inspirantes, et faire entendre la voix des usagers dans les politiques publiques.

Les jeunes ont la parole !

Depuis 2023, les PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) valorisent la parole des jeunes avec la diffusion de l'arbre à parole des PAEJ. Une seule question : « Qu'attends-tu des adultes qui t'accueillent au PAEJ ? » pour mieux cibler leurs besoins.

Enquête France Assos Santé Ile de France sur l'expérience des usagers face à un problème de santé urgent.

France Assos Santé Ile-de-France a lancé une enquête afin de recueillir l'expérience des usagers qui ont eu recours à des soins urgents en Ile-de-France. Il ne s'agissait pas d'un questionnaire médical, mais bien d'un recueil d'expériences pour mieux comprendre leurs parcours de soins. Les résultats de celle-ci permettent à France Assos Santé d'établir un état des lieux du ressenti des usagers sur le système de santé « urgent » francilien, et de consolider notre plaidoyer auprès des pouvoirs publics. à l'approche de ces élections.

Assurances obsèques à cotisation viagère ou temporaire, appel à témoignages UNAF et UFC Que Choisir

La souscription d'une assurance obsèques est souvent motivée par la volonté de soulager ses proches du coût des funérailles. Ces types de contrats peuvent réserver des mauvaises surprises au regard du risque de surcotisation. L'UNAF et L'UFC-Que Choisir ont souhaité recueillir les témoignages des familles à ce sujet.

Enquête nationale Caf : Pour mieux vous informer sur la séparation

La Caisse d'allocations familiales (CAF) a lancé sa 7^{ème} campagne nationale "La Caf à votre écoute", consacrée à l'information sur la séparation.

Observatoire des familles



L'Observatoire des familles est un dispositif original du réseau UNAF-UDAF-URAF pour mener conjointement une enquête nationale et des enquêtes départementales et régionales afin d'obtenir des résultats représentatifs et comparatifs des réalités de vie des familles selon les territoires.

Après un premier observatoire des familles sur la « conciliation des temps de vie familiale/vie professionnelle » et celui sur le « désir d'enfant » de 2023 qui a démontré un fort désir d'enfant alors que la fécondité continue sa chute, l'observatoire des familles s'est poursuivi avec « Être parent aujourd'hui dans le Val d'Oise ».

Publication des résultats de l'Observatoire des familles « Être parent aujourd'hui dans le Val d'Oise »

Mesurer et comprendre les difficultés concrètes auxquelles se heurtent les parents sur les territoires, permet à notre UDAF d'interpeller les acteurs publics (département, Caf, mairies, intercommunalités...) et les entreprises locales afin de mettre en œuvre des actions qui améliorent leur vie au quotidien. Réalisée en 2024, l'analyse des résultats est parue début 2025.

Être parent, un rôle exigeant mais qui nécessite soutien.

Être parent est un rôle exigeant mais gratifiant : 94 % des parents considèrent qu'être parent est une source de bonheur. 98 % des parents déclarent faire de leur mieux. Les parents ont à cœur de mener à bien leur mission : 98 % des parents du département font de leur mieux, et 97 % se considèrent comme de bons parents. 70 % se remettent souvent en question et 63 % se sentent parfois dépassés par leurs responsabilités.



Les principales difficultés rencontrées par les parents sont : l'équilibre avec les autres rôles (amis, conjoint(e), travail), manque de temps, problèmes financiers et pressions (sociales et proches).

Pour y faire face, la plupart recherchent des sources d'inspiration. Ainsi, 42 % des parents prennent exemple sur leurs proches (partenaire, co-parent, famille), enfin 20% sollicitent des amis ou collègues. En France, la moitié des parents se disent prêt à recourir à des solutions d'accompagnement. Dans le département du Val d'Oise, les solutions les plus plébiscitées sont : ressources en lignes (guides, site internet) pour 1/3 des parents et suivi individualisé avec un professionnel.

Découvrez l'analyse des résultats (Le rôle et les inspirations, la répartition des tâches dans le couple parental, les difficultés et solutions) sur notre site internet : <https://www.udaf95.fr/observatoire-des-familles-2024-etre-parent-aujourd'hui-dans-le-val-doise/>

Le prochain observatoire portera sur le niveau de vie des familles.

Baromètre des familles



Porte-parole des familles, l'UNAF et l'UDAF 95 mènent régulièrement des études et enquêtes auprès des familles pour mieux faire entendre leur voix. Pour renforcer cet arsenal d'études, un baromètre annuel confié à l'institut OpinionWay permet, chaque année, de prendre le pouls des familles autour de 5 questions : famille, conciliation, politique familiale, difficultés parentales, budget.

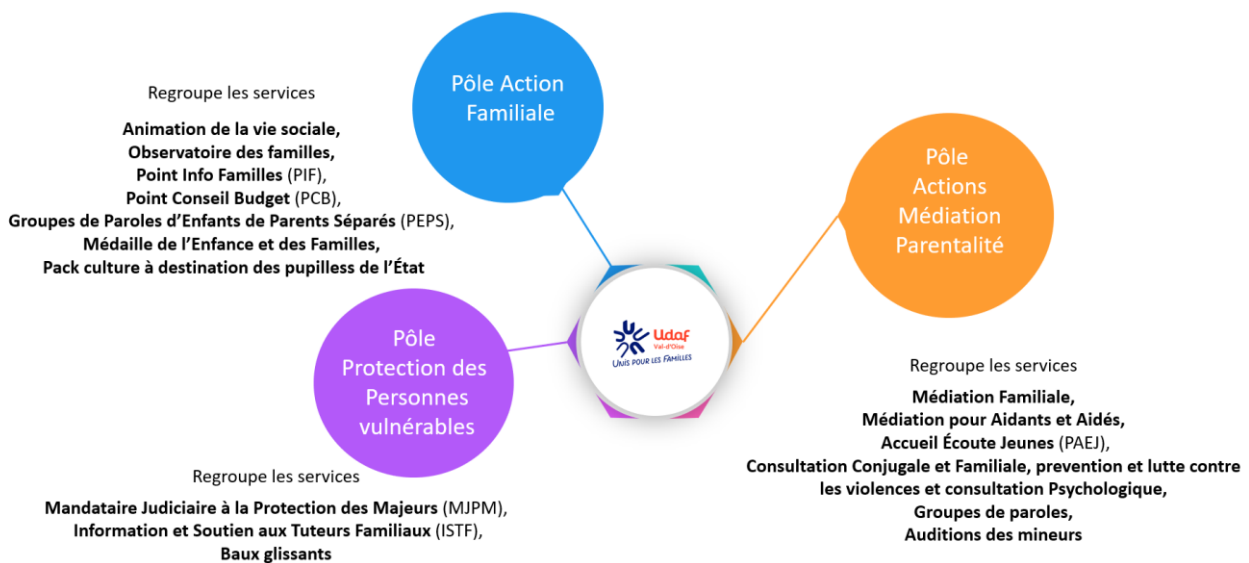
En 2025, l'UDAF 95 a publié le baromètre des familles 2024.

SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES

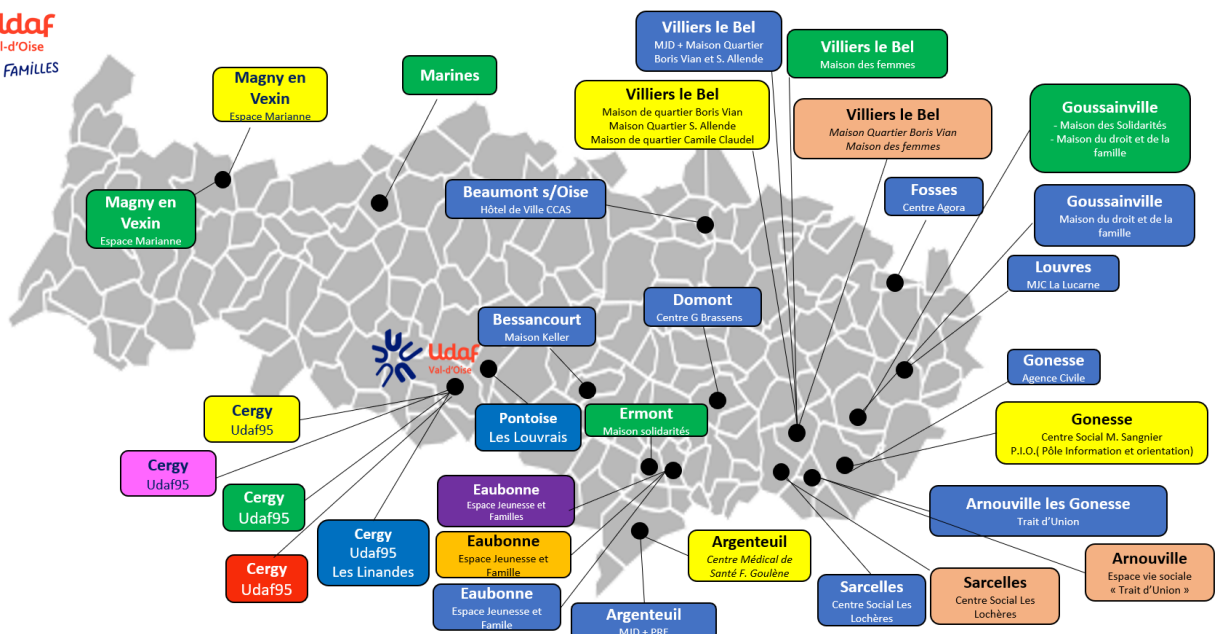
L'UDAF du Val d'Oise a placé la solidarité au cœur de ses préoccupations, en développant des services répondant aux besoins des familles, des parents et des personnes vulnérables. Elle accueille, informe et accompagne les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

Ce sont ainsi 12 services, répartis sur 3 pôles, qui leur sont proposés :

3 POLES DEDIES



Les services de l'Udaf 95 dans le Val d'Oise 2025



■ Médiation Familiale et Médiation aidants et aidés	■ Consultations Psychologiques	■ ISTF (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux)
■ PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes)	■ Consultations conjugales et familiales	■ PCB (Point Conseil Budget)
■ Groupes de paroles	■ Consultations Psychologiques à destination des victimes de violences	

Le « Point Info Famille » de l'UDAF 95 est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation sur tous les domaines de la vie familiale (santé, travail, logement, médiation familiale, prestations légales et sociales, démarches administratives ou associatives).

Gratuit et anonyme, le Point Info Famille est accessible à toutes personnes qui désirent avoir un renseignement, obtenir une information, chercher une solution, accéder à un service, mieux connaître les professionnels et associations qui les entourent. Cette activité est assurée par le service de l'institution familiale.

Au plus près des familles, l'UDAF 95 est à même de proposer un accueil des familles et une orientation vers les associations familiales, professionnels et services publics qui peuvent les aider.



Notre action s'oriente de la manière suivante :

- Diffusion de l'information aux familles,
- Orienter les familles selon leurs interrogations vers le bon interlocuteur,
- Mettre en place des services aux familles pour répondre à leurs besoins,
- Observer les familles,
- Identifier les besoins des familles et des usagers et faire remonter les demandes aux pouvoirs publics.

Un espace dédié sur notre site internet, outil indispensable pour la présentation de nos activités, de nos services avec une documentation actualisée, consultable de façon autonome ou accompagnée. Il permet aux familles de prendre des décisions éclairées et d'être autonomes dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Des informations diffusées régulièrement sous forme de courriers, plaquettes, dépliants et autres supports à nos membres du Conseil d'administration, représentants familiaux, Mouvements et Associations familiales et à nos représentants dans les CCAS pour une plus large diffusion auprès des familles Valdoisiennes. Ces informations émanent de nos partenaires, des services de l'État, de la CAF, du Conseil départemental, de l'UNAF, de la MSA, des organismes de défense de consommateurs, etc. et par conséquent recouvrent l'ensemble des secteurs d'intervention de l'UDAF.

Au-delà de ces 53 demandes individuelles, nous avons également enregistré des demandes d'informations ou d'aides sur les difficultés de couples, des informations suite à une séparation ou un divorce, des difficultés avec des adolescents. Ils sont pour la plupart redirigés vers les services Médiation Familiale, consultations Conjugales et Familiales et Point Accueil Ecoute Jeunes de l'UDAF 95. Pour les demandes axées sur le domaine juridique, les personnes ont été orientées vers les Maisons de la Justice et du Droit ou vers le CIDFF.

53
demandes
individuelles

A savoir : Lors d'un entretien (contact), la personne peut demander plusieurs renseignements. Nous prenons en compte uniquement le renseignement principal.

En savoir plus, découvrez le rapport d'activité complet du service sur notre site internet.



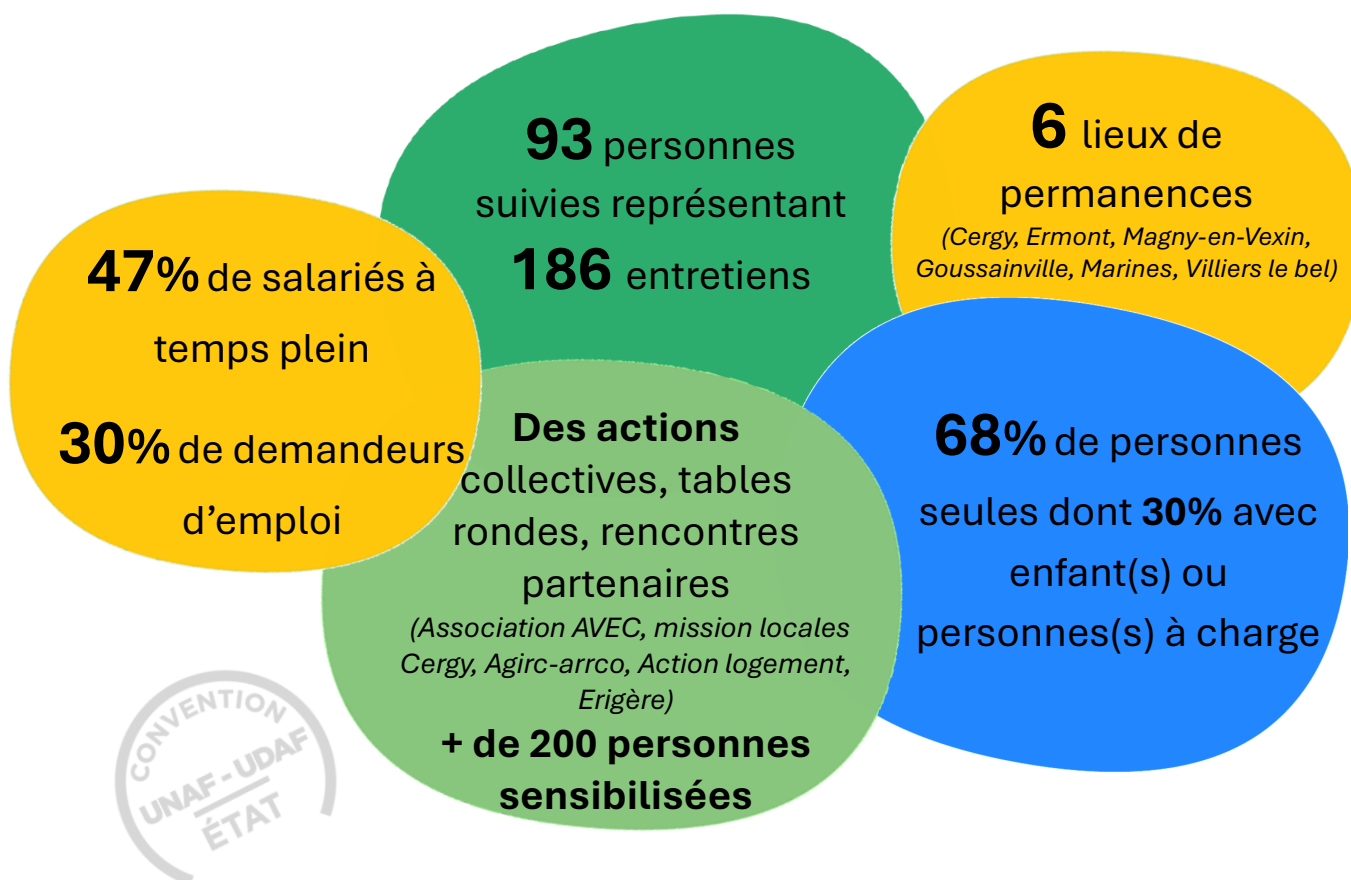
L'objectif du service PCB de l'UDAF 95 est de prévenir et de traiter les difficultés financières.

La prévention du mal-endettement et du surendettement est au cœur des missions du Point Conseil Budget :

- **Agir** dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent et lorsque les impayés et/ou les crédits s'accumulent
- **Développement du dispositif sur le département** : campagne de communication, outils
- **Mise en place de réunions d'informations collectives et/ou permanences** pour les rendez-vous individuels d'accompagnement budgétaire auprès des villes, mise en place d'une permanence à notre siège social pour les rendez-vous individuels.

Le conseiller « Point Conseil Budget » est là pour répondre aux questions d'argent, de banque, de budget. Il peut également réaliser un diagnostic complet du budget familial, et accompagner, dans la durée, pour que des solutions soient trouvées et revenir à une situation maîtrisée, mieux vécue.

- Un lieu ouvert à tous, quels que soient les revenus
- Un expert à l'écoute
- Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés



En savoir plus, découvrez le rapport d'activité complet du service sur notre site internet.

Groupes de Parole d'Enfant de parents séparés (GPEPS)

POLE ACTION FAMILIALE

Les séparations conjugales perturbent les relations familiales et sociales, bouleversent parents et enfants, engendrent des réaménagements multiples qui s'avèrent bien souvent difficiles, conflictuels et douloureux.



L'action prévue par l'UDAF 95 vient compléter l'offre de service de soutien à la parentalité de l'UDAF 95 mais aussi du territoire et s'inscrit en complémentarité de la médiation familiale, du PAEJ mais aussi des espaces de rencontre proposés par les structures du territoire. Elle a pour objet d'apporter un soutien à la parentalité et d'apaiser les conflits.

Ces ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés visent à :

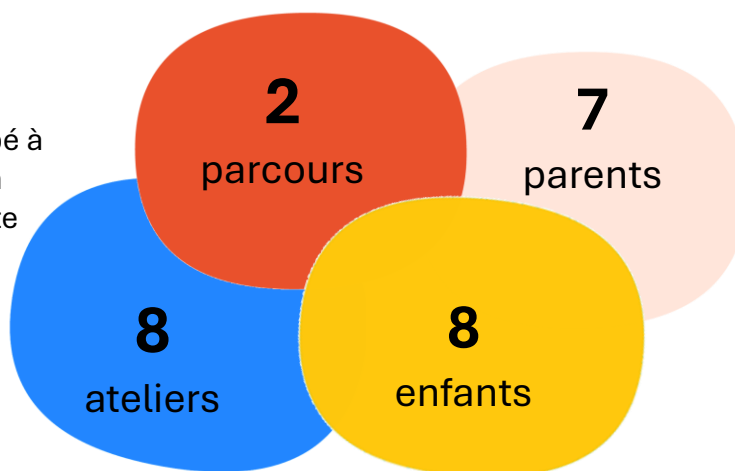
- Préserver les liens familiaux, à la suite d'une séparation parentale et lorsque l'intérêt des enfants le commande (au sens de la convention des droits de l'enfant de l'ONU),
- Proposer un point d'appui pour les enfants et les parents séparés,
- Valoriser les compétences des médiateurs familiaux.

Ils sont proposés à tout enfant, en âge scolaire, dont les parents sont concernés par une séparation qu'elle soit conflictuelle ou non. Ces espaces spécifiques sont portés et animés par des médiatrices familiales, des psychologues.

Ces ateliers de parole permettent aux enfants d'exprimer leurs émotions, leurs ressentis, leurs besoins et aux parents de mieux comprendre les réactions de leur(s) enfant(s), de se réorganiser afin d'exercer au mieux leur coparentalité, dans le respect des besoins nouvellement compris de leur(s) enfant(s). Ils permettent de sensibiliser les parents aux besoins, à la réalité de leurs enfants et permettre si besoin des adaptations, le partage des responsabilités parentales et financières (en lien avec la médiation familiale si besoin). Ils favorisent la compréhension des enjeux de la séparation (conflit, triangulation des relations...) et facilitent la parole entre parents et enfants pour leur permettre de se parler de leurs besoins respectifs dans le contexte.

Ces ateliers de parole s'adressent aux enfants, dont les parents sont concernés par une séparation, conflictuelle ou non, par groupes selon les âges 6-9 ans / 10-13 ans et 14-17 ans (Maximum 6 à 8 enfants par groupe).

L'équipe du service AMP a participé à 169 actions de communication en 2025, l'occasion de présenter cette action.



Dans le cadre de son engagement en faveur de l'insertion et de l'épanouissement des pupilles de l'État, le Préfet du Val-d'Oise, en partenariat avec l'UDAF 95, a imaginé un « pack culture » spécialement dédié à ces jeunes, qui s'est déroulé toute l'année avec des sorties et activités autour d'une thématique "Le Japon".

L'objectif de ce pack culture : leur offrir des expériences enrichissantes, porteuses de découvertes culturelles, de métiers et de souvenirs inoubliables.



Atelier Manga du 4 juin 2025

Un atelier manga pour laisser libre cours à leur créativité
De belles rencontres, de beaux échanges avec notre jeunesse !



Journée à la Japan Expo le 6 juillet 2025

Une immersion à la Japan Expo pour plonger dans l'univers manga et la pop culture japonaise



Atelier cuisine asiatique du 24 septembre 2025

Un atelier consacré à la cuisine asiatique, riche en découvertes et en saveurs, et partagé avec les jeunes dans une ambiance conviviale et gourmande !



Atelier Pokémon du 15 octobre 2025

Un atelier Pokémon pour découvrir l'univers des cartes
Les jeunes participants ont découvert comment les utiliser, apprendre les règles du jeu et les différentes stratégies possibles pendant une partie.



Atelier calligraphie du 12 novembre 2025

Une initiation à la calligraphie japonaise, art de précision et de patience. Un après-midi riche en découvertes et partagé avec les jeunes dans une ambiance conviviale !



Arbre de Noël des Pupilles de l'État du 10 décembre 2025

Et pour clore en beauté ce voyage, un **arbre de Noël** festif et chaleureux.
Des étoiles dans les yeux, des souvenirs plein la tête !

Une belle aventure humaine et culturelle, qui montre toute l'attention portée à l'épanouissement et à l'ouverture sur le monde des pupilles de l'État.

L'UDAF 95 a le plaisir de pouvoir poursuivre ce beau projet en 2026 qui s'inscrit dans la volonté du Préfet du Val-d'Oise de renforcer l'accompagnement des pupilles de l'État à travers des actions locales innovantes et inclusives.

Médaille de l'enfance et des familles

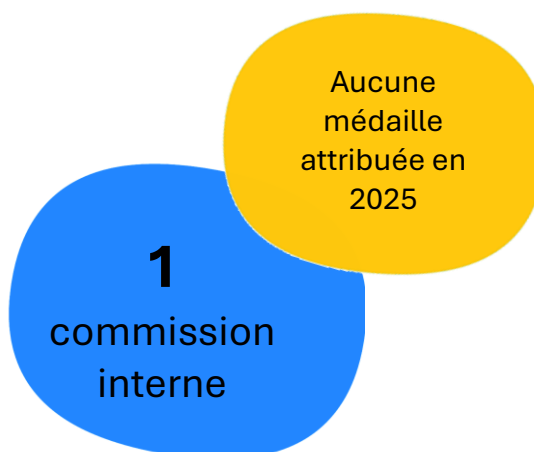
POLE ACTION FAMILIALE

Créée en 1920, la médaille de la famille est une distinction honorifique définie par le Code de l'action sociale et des familles. Son nom et ses conditions d'attribution ont été réformés par décret du 17 février 2022.

Elle est désormais décernée aux mères et aux pères de famille qui élèvent ou ont élevé au moins 4 enfants ou aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement un ou plusieurs enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile. Elle rend hommage à leurs mérites et leur témoigne la reconnaissance de la Nation. Elle peut également être délivrée aux bénévoles et professionnels intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.

L'UDAF assure le secrétariat de la commission départementale de la médaille de la famille et coordonne les enquêtes en vue de son attribution.

En 2025, l'UDAF du Val d'Oise a reçu une seule candidature à la Médaille. Après avis de la commission interne qui s'est réunie le 27 mai 2025, le dossier a été soumis en Préfecture pour avis définitif. Celle-ci un reçu un avis défavorable.



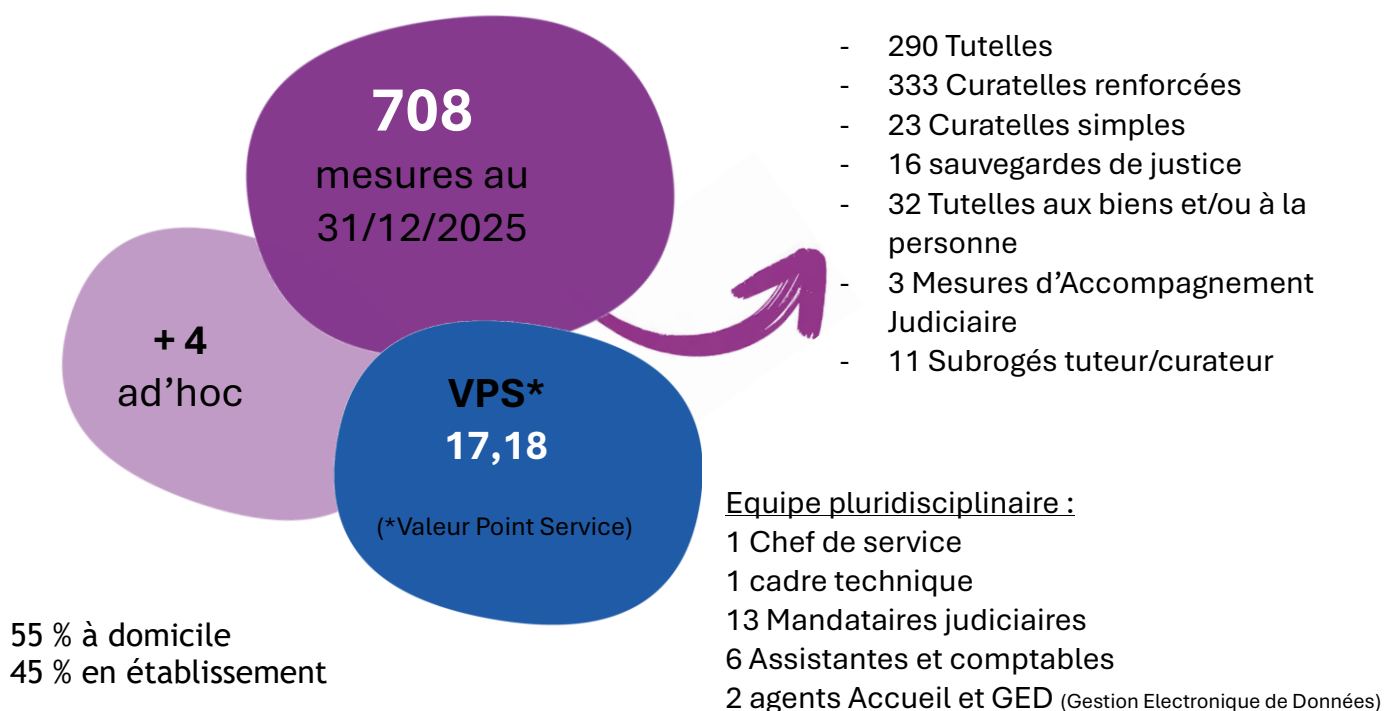
Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM)

POLE PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le service MJPM regroupe les activités entrant dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, puis celle du 23 mars 2019. Ces lois visent à protéger les personnes majeures souffrant d'une altération de leurs facultés mentales ou physiques consécutives à une maladie, un handicap ou à un affaiblissement.

Lorsque leur famille ne peut assumer le rôle de tuteur ou curateur, les institutions, et notamment les associations tutélaires, se voient confier des mesures de protection par le juge des contentieux de la protection.

Les personnes protégées ont souvent besoin d'un accompagnement global (santé, social, juridique...) qui implique l'intervention de plusieurs professionnels. Chaque professionnel a un domaine propre d'intervention. Le délégué mandataire ne remplace pas les autres professionnels, il intervient en complémentarité. Son rôle est fixé par le juge lors de la mise en place de la mesure de protection. Le délégué a un rôle d'assistance et/ou de représentation selon le type de mesure.



Des situations de plus en plus difficiles

La prise en charge du soin psychique représente une difficulté importante pour les MJPM, dans un contexte de situations de plus en plus complexes. Certains majeurs protégés présentent des troubles psychiques pouvant entraîner un refus de soins, une incompréhension de leur situation ou des comportements agressifs, ce qui crée des relations tendues avec le mandataire.

Dans certains cas, ces tensions peuvent aller jusqu'à des menaces ou des violences. L'UDAF95 a été amenée à déposer plainte à plusieurs reprises en 2025. Ces situations sont anxiogènes pour les équipes et très chronophages, au détriment du suivi des autres majeurs.

En savoir plus, découvrez le rapport d'activité complet du service sur notre site internet.

Le service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) a pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes amenées à exercer, ou exerçant déjà, une mesure de protection juridique des majeurs, conformément à l'article 449 du Code civil.



Gratuit et accessible à tous, ce service s'adresse :

- Aux personnes souhaitant solliciter une mesure de protection pour elles-mêmes ou pour un proche.
- Aux tuteurs et curateurs familiaux, désignés ou en devenir.
- Ainsi qu'aux professionnels et bénévoles intervenant auprès de publics vulnérables (travailleurs sociaux, responsables d'établissements, associations, etc.), en tant que relais d'information auprès des familles.

L'ISTF propose un accompagnement individualisé en répondant aux sollicitations par téléphone ou par mail.

Des rendez-vous peuvent également être organisés au sein de l'UDAF 95 afin d'apporter un soutien concret dans les démarches administratives et juridiques.

Dans une logique de soutien aux aidants familiaux, le service développe des actions à la fois individuelles et collectives, favorisant l'information, l'échange d'expériences et le renforcement des compétences des tuteurs familiaux.



En savoir plus, découvrez le rapport d'activité complet du service sur notre site internet.

Cette action relève d'une convention cadre signée le 1er avril 2016 entre l'UDAF 95 et Val d'Oise Habitat.

Le bail glissant est un dispositif d'accompagnement social global assuré par des Associations (loi 1901) auprès des ménages en difficulté.

Il a vocation à permettre, à terme, l'accès des ménages en difficulté au statut de locataire en titre. Il est convenu, dès le départ, avec le bailleur d'origine, des termes du glissement du bail.

1/ L'UDAF 95 recherche et loue, en son nom, un logement.

2/ L'UDAF 95 signe un contrat de sous-location d'un an renouvelable avec le ménage.

3/ Un point de situation est fait entre l'UDAF 95, le ménage et le bailleur social tous les six mois.

Depuis l'origine, les baux glissants sont à destination des majeurs protégés.

L'accompagnement social

L'UDAF 95 mène l'accompagnement social global personnalisé sur une période qui n'excède pas, a priori, vingt-quatre mois. Elle demande, à l'issue de l'accompagnement social global, le transfert du bail au nom du ménage afin qu'il accède au statut de locataire. La décision de glisser ou non le bail au nom du ménage appartient au bailleur social.

L'UDAF 95 associe naturellement le bail glissant à une action socio-éducative, qui a vocation à trouver une solution durable pour le ménage. Elle met en œuvre une pédagogie (essai, erreur, apprentissage). Le logement est alors un outil d'insertion plus qu'une finalité.

Au 31/12/2025, l'UDAF 95 compte 2 baux glissants actifs (1 logement sur Saint-Ouen-l'Aumône et 1 logement sur Eaubonne).

Médiation familiale

POLE ACTIONS MÉDIATION PARENTALITÉ

La médiation familiale est un espace pour renouer le dialogue, gérer les situations conflictuelles, exprimer ses émotions, identifier les besoins, trouver ensemble des solutions face à des situations difficiles : Séparation, choix de la résidence des enfants, pension alimentaire, tensions familiales, succession conflictuelle...

Il s'agit d'une démarche libre et volontaire qui n'est possible et efficace que si l'on est résolu à entamer ce travail dans la perspective de changer quelque chose à la situation actuelle.



La médiation familiale propose :

- . **Un lieu** et un temps de parole et d'écoute favorisant l'expression des ressentis et des besoins profonds.
- . **Une rencontre** avec l'autre selon des règles de respect mutuel.
- . **Un processus** qui libère de l'espace pour envisager la situation autrement.

Elle permet :

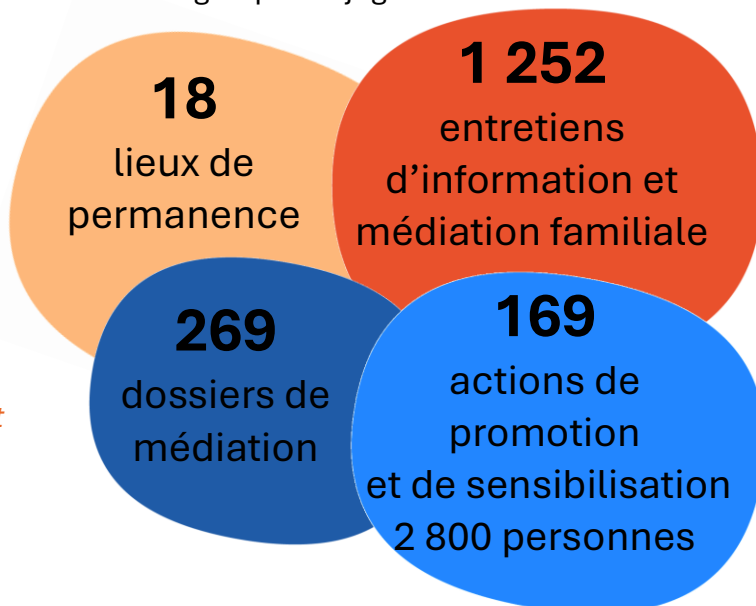
- . Un apaisement du conflit, une clarification des besoins de chacun.
- . L'apprentissage d'une communication par un échange constructif avec l'autre.
- . La possibilité d'élaborer des accords écrits, transmis par les parties à leur avocat ou directement au juge.

Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, accompagne les familles en toute confidentialité.

L'entretien d'information individuel ou commun, pour évaluer si cette démarche convient est gratuit. Puis, après accord de chacun, il est proposé des entretiens de médiation pour réfléchir ensemble à des solutions acceptables pour chaque personne.

Le coût de ces séances est calculé en fonction des ressources de chacun, selon le barème national fixé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. A l'issue de la médiation, les solutions adoptées peuvent faire l'objet d'un accord écrit qui peut être homologué par le juge aux affaires familiales si nécessaire.

Les valeurs portées par le service sont :
la préservation des relations familiales et parentales,
le respect des différences,
l'écoute bienveillante,
la reconnaissance des compétences parentales,
la valorisation de l'autonomie des personnes et de leur responsabilité,
la prévention des violences



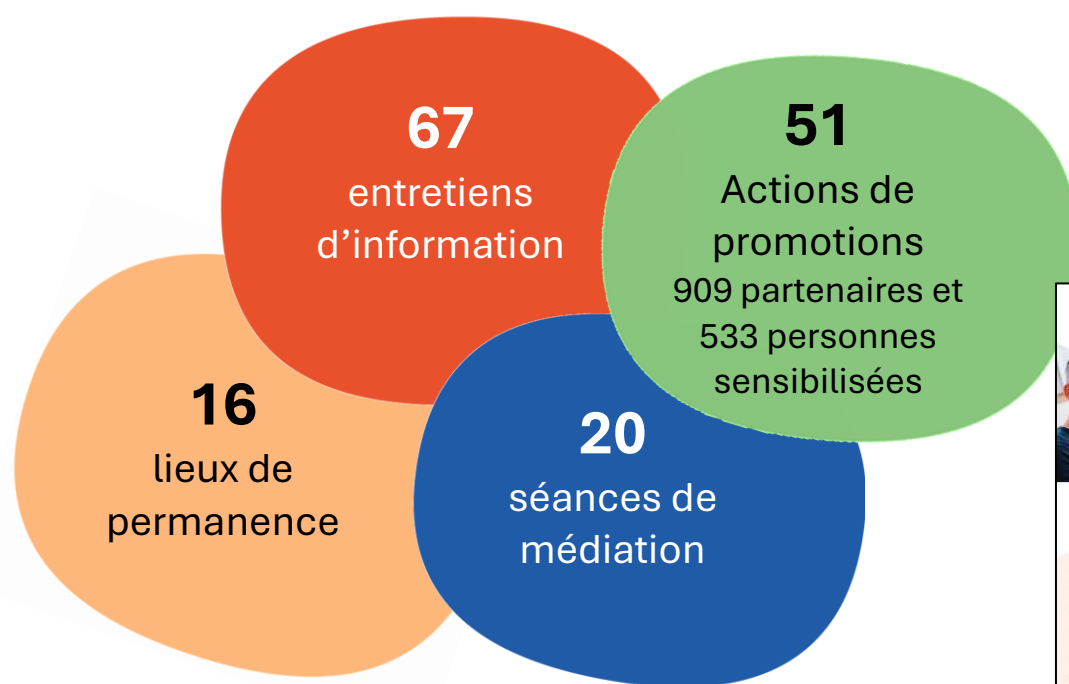
En savoir plus, découvrez le rapport d'activité complet du service sur notre site internet.

Afin d'accompagner les aidants et leurs familles, l'UNAF et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), avec le soutien de la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales), ont initié en mars 2020 une expérimentation de médiation familiale à destination des aidants et de leurs proches.



L'objectif de ce type de médiation est de préserver les liens familiaux des aidants et des personnes aidées, en accompagnant les conflits familiaux qui peuvent surgir entre les membres d'une famille, notamment lors de la perte d'autonomie de l'un des leurs, ou lorsqu'une forme de dépendance survient.

Ce dispositif permet de prévenir l'épuisement des aidants, de renouer le dialogue et d'apaiser le quotidien des personnes aidées, souvent inquiètes de la dégradation des relations de leur entourage. Dans le cadre de la deuxième phase de développement de la médiation aidants aidés, les médiateurs familiaux engagés dans l'expérimentation ont suivi une formation adaptée.



Nos médiatrices familiales ont participé à **17 actions de sensibilisation** à la MAA (Médiation Aidants Aidés) dans le cadre de groupes de travail, rencontres partenariales et forums).

En savoir plus, découvrez le rapport d'activité complet du service sur notre site internet.

Groupe de parole « la voix des pères »

Le service Actions médiation parentalité de l'UDAF 95 a souhaité mettre en place un groupe de parole « La voix des pères » avec pour objectif d'offrir un espace de parole confidentiel, sécurisé et d'entraide pour les pères.



"La voix des pères" c'est :

- Réfléchir ensemble à la coparentalité, au rôle et à la place du père
- Partager des expériences et des ressentis afin d'identifier ensemble des ressources pour apaiser les relations intrafamiliales
- Permettre l'expression des émotions
- Réduire le sentiment d'isolement

Lancé initialement comme un groupe test le 2 octobre à Cergy avec une dizaine de participants, le projet a rencontré un tel succès qu'un second groupe a été constitué dès janvier 2026 pour répondre à la forte demande.

NOUVEAUTÉ

Auditions des Mineurs

Le service Actions Médiation Parentalité a signé, le 2 décembre 2024, pour l'exercice 2025, une convention avec le tribunal judiciaire de Pontoise relative aux auditions de mineurs dans le cadre des procédures devant le juge aux affaires familiales.

L'UDAF 95 s'est engagée à prendre en charge les délégations de mineurs prononcées par les juges aux affaires familiales du tribunal judiciaire de Pontoise et transmet un rapport écrit au greffe du service des affaires familiales, sous la forme d'un compte rendu d'audition soit environ 7 à 10 jours après l'audition.

À la suite du dépôt des comptes-rendus d'audition, le greffe remet à l'UDAF95 une attestation de fin de mission éditée et signée par le service délégataire.

Il a été réalisé en 2025 132 auditions des mineurs effectuées par 4 médiatrices familiales et 2 psychologues, qui sont intervenues sur les journées du mercredi et du vendredi, conformément au planning établi chaque semestre au palais de justice.

NOUVEAUTÉ

132
auditions

4
Médiatrices
familiales

2
psychologues

Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

POLE ACTIONS MÉDIATION PARENTALITÉ

Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) est un dispositif de proximité à vocation préventive, destiné aux jeunes de 12 à 25 ans en situation de fragilité ainsi qu'à leurs parents. Il propose un accueil gratuit, confidentiel et anonyme, fondé sur l'écoute, le soutien, l'orientation et la médiation.



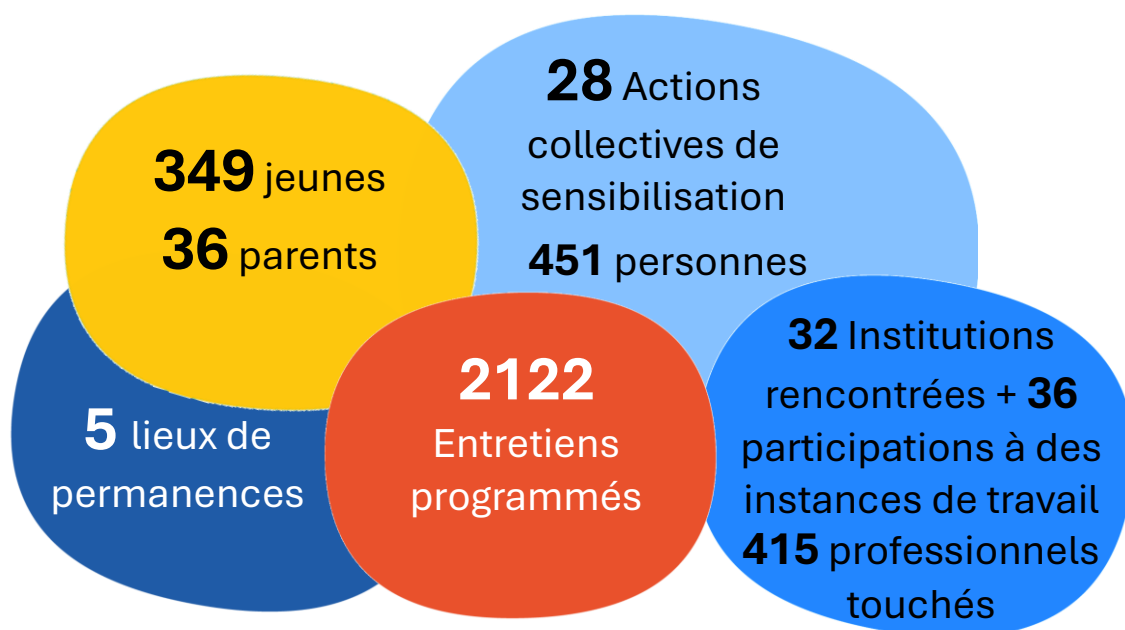
Dans un contexte marqué par une hausse du mal-être des jeunes, de l'isolement et des difficultés relationnelles, le PAEJ offre un espace permettant de s'exprimer, d'être accompagné et, si nécessaire, orienté vers des dispositifs adaptés. Les entretiens, assurés par des psychologues, peuvent être individuels ou familiaux et visent à prévenir les ruptures, désamorcer les situations de crise et renforcer les ressources personnelles.

Une équipe de professionnelles composée de 6 psychologues les accueille et les écoute gratuitement et de manière anonyme. Un soutien et un accompagnement sont proposés.

En complément de l'accompagnement individuel, des actions collectives de prévention sont mises en place afin de favoriser l'expression, rompre l'isolement et développer les compétences psychosociales, notamment autour des enjeux de santé mentale, de parentalité et de conduites à risque.

Implanté sur cinq antennes (Cergy, Gonesse, Magny-en-Vexin, Villiers-le-Bel et Argenteuil), le PAEJ de l'UDAF 95 s'appuie sur un maillage territorial et un travail partenarial étroit avec les acteurs sanitaires, sociaux, éducatifs et scolaires, permettant une prise en charge coordonnée des besoins repérés.

Dispositif non médicalisé, le PAEJ facilite l'accès à un premier niveau d'accompagnement sans stigmatisation et peut, si nécessaire, orienter vers des structures de soins ou d'accompagnement spécialisées.



En savoir plus, découvrez le rapport d'activité complet du service sur notre site internet.

Consultation conjugale et familiale, Prévention et lutte contre les violences

POLE ACTIONS MÉDIATION PARENTALITÉ



L'objectif de la consultation est de soutenir les familles.

En facilitant la communication au sein du couple, de la fratrie, entre les générations, la consultation aide à prévenir les situations de crise.

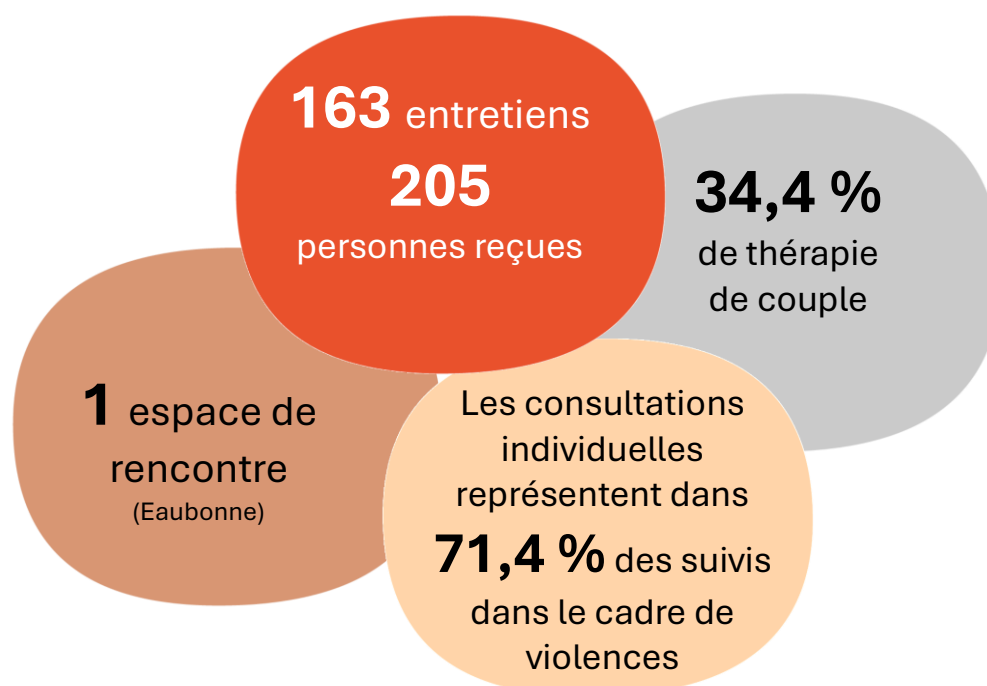
La conseillère conjugale et familiale, psychologue, de l'UDAF 95 offre une écoute à tous ceux qui souffrent de difficultés conjugales, affectives et familiales. Le Conseil conjugal et familial permet d'aborder l'ensemble des problématiques de manière individuelle, ou en groupe lors d'interventions collectives. Cette méthode donne la possibilité à chacun dans un couple ou une famille de cheminer à son rythme.



La consultation s'est spécialisée, depuis 2020, dans l'**accompagnement psychologique à destination des victimes de violences au sein du couple et de la famille**. Les consultations ont pour objectifs un apaisement des conflits pour prévenir les situations de violences. Dans les situations de violence, la consultation permet d'accompagner les victimes pour ne plus rester seules, nommer les violences, retrouver l'estime de soi, sortir des violences, reconstruire un projet de vie. Le suivi proposé y est individuel.

Pour cette consultation, il est à noter que pour environ la moitié des suivis, les violences intrafamiliales sont mises en évidence : violence physique, psychologique dont l'emprise, harcèlement, violences parentales exercées sur les enfants.

Ce dispositif est donc précieux pour les personnes qui y font appel. Accompagner une victime dans sa reconstruction se situe dans une temporalité psychique difficile à accélérer.



Consultation Psychologique

POLE ACTIONS MÉDIATION PARENTALITÉ

Il s'agit d'un espace thérapeutique afin d'aborder diverses préoccupations comme : La grande précarité pour certaines personnes, les situations de violences intrafamiliales, les angoisses, les difficultés relationnelles ou relatives à la parentalité...

La consultation psychologique peut-être un soutien moral ou point de départ d'une thérapie pour soulager la souffrance ou un accompagnement dans vos questionnements...

Les psychologues en charge de ces consultations y proposent un accueil sans limite d'âge et au sein duquel diverses préoccupations peuvent être abordées en toute confidentialité. L'objectif est de proposer un espace de parole et de soutien, ponctuel ou de suivi, à toute personne qui en éprouverait le besoin et n'aurait pas forcément les moyens de consulter un psychologue en libéral. La Consultation Psychologique de l'UDAF 95 a été mise en place pour proposer des consultations gratuites avec un psychologue dans les villes de Sarcelles et Villiers-le-Bel. Elle est également accessible aux habitants des autres villes à un tarif adapté en fonction de leurs revenus (allant de 6 € à 48 €).

6 lieux de permanences

(Sarcelles, Villiers-le-Bel,
Maison des femmes VLB,
Arnouville, Eaubonne,
Goussainville)

301
Entretiens

Spécificité de la permanence d'Eaubonne

La consultation d'Eaubonne offre un premier accueil aux familles leur permettant ainsi de valoriser leurs compétences, de retrouver et d'assumer pleinement leur rôle éducatif, préserver les relations parents-enfants, apporter des réponses aux inquiétudes et aux besoins des parents, atténuer les tensions, répondre au mal-être et prévenir les conduites à risque.

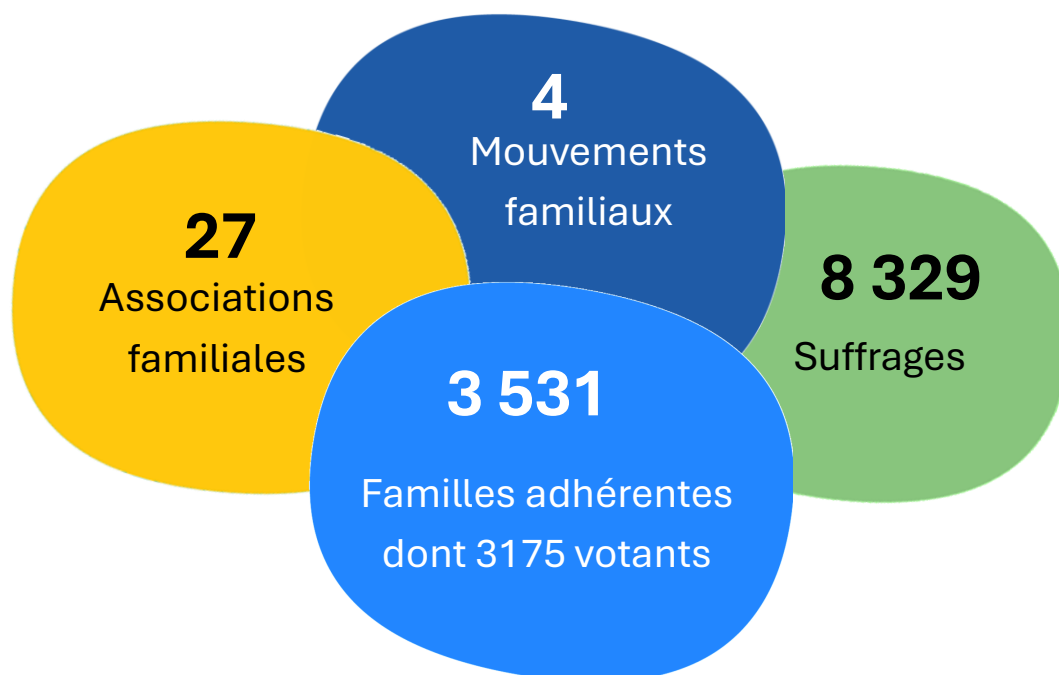
Ainsi, les parents peuvent venir exprimer leurs difficultés dans leur rôle éducatif et trouver un appui pour élaborer des manières de faire différentes.

La permanence permet :

- . des entretiens d'aide ou de soutien ponctuel,
- . des entretiens d'évaluation et d'orientation,
- . des consultations familiales en direction des enfants.

ANIMATEUR ASSOCIATIF

Mouvements et Associations familiales



Les associations à recrutement général

Associations Familiales Protestantes

Action populaire pour l'éducation et les loisirs (APPEL) - Sarcelles
Association familiale protestante AJEF 95 – Pontoise
Association familiale protestante Le Bon Samaritain - Cergy
Association familiale protestante Maranatha - Osny
Association familiale protestante Sourire – Ermont
Association familiale protestante Cergy – Touleuses
Association familiale protestante Magny
Association familiale protestante Passion pour tous – Menucourt

Associations Familiales Catholiques

Association familiale catholique de la Vallée de Montmorency
Association familiale catholique du Vexin

Confédération Syndicale des Familles

Amicale CSF des locataires du Parc Le Nôtre, Jules César, Blanche de Castille, PSR – Saint-Ouen-l'Aumône
Confédération syndicale des familles, Section Ézanville et environs

Familles de France

Association des familles d'Osny et du Val-de-Viosne
Association générale des familles de Beauchamp
Association des familles de Bessancourt
Association générale des familles d'Ermont
Association générale des familles de Montmorency

Les associations à recrutement spécifique

Enfance et familles d'adoption 95
Jumeaux et Plus 95
AFP France Handicap, délégation du Val d'Oise
Unafam
Association Partage DYS

Les associations indépendantes ou non fédérées

Association pour un urbanisme intégré (APUI)
Association des familles de L'Isle-Adam, Parmain et environs (AFIAP)
Association familiale « Les Cordeliers » à Pontoise
Association générale des familles d'Enghien-les-Bains
Union des familles laïques de Cergy

Membres associés

France Alzheimer – délégation du Val d'Oise

Soutien logistique aux associations familiales

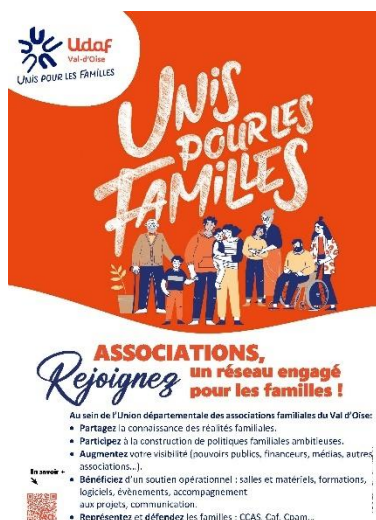
L'UDAF 95 apporte un soutien logistique et moral aux associations familiales du Val d'Oise. Elle les fait bénéficier de la dynamique régionale, nationale des URAF et de l'UNAF :

- ✓ Lors de leur création : déclaration, statuts, locaux, reconnaissance auprès des Institutions départementales...
- ✓ Pour leur fonctionnement : animation, formation des bénévoles, suivi des projets et des actions, communication, visibilité, prêt de salle et matériel...
- ✓ Dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs revendications : diffusion des informations, sensibilisation auprès de l'opinion et intervention auprès des pouvoirs publics.

Dons à destination des familles

En 2025, l'UDAF 95 a poursuivi son partenariat avec l'enseigne Ikéa et sa démarche RSE destinée à récupérer des invendus pour les redistribuer aux familles dans le besoin. Ainsi se sont 4296,44 € de dons (vaisselle, jouets, literie, etc.) qui ont été redistribués aux familles par le biais de nos associations familiales adhérentes.

Adhérer à l'UDAF 95 c'est :



- Rejoindre une grande association reconnue par les pouvoirs publics et renforcer la représentation des familles,
- Bénéficier de l'appui de l'UDAF auprès des élus locaux et partenaires institutionnels,
- Faire partie d'un réseau comptant 27 associations et plus de 50 représentants familiaux présents dans les instances et commissions départementales diverses,
- La possibilité de faire prendre en compte au niveau départemental les préoccupations de ses adhérents, les faire « remonter » au niveau national,
- La possibilité pour un membre de l'association d'avoir une fonction de représentation dans une commission ou un organisme à vocation sociale.

L'UDAF 95

Informe ses adhérents

- Diffusion d'informations régulières de l'UNAF (bloc-notes Santé, Communiqués de presse...), de France Assos Santé aux associations familiales ainsi qu'aux représentants familiaux : appels à candidatures dans les différentes instances communales et départementales
- Diffusion de leurs actualités et manifestations sur le site Internet de l'UDAF 95, LinkedIn, ainsi que sur sa Newsletter

Soutient financièrement ses adhérents

- Reversement du fonds spécial (fonds attribué par l'UNAF aux UDAF et qui est redistribué aux Associations familiales et Fédérations chaque année suivant le nombre d'adhérents déclarés)

Fait participer ses adhérents à

- L'Assemblée Générale annuelle, qui se tient dans les locaux de l'UDAF 95 courant juin
- Des séances de formation, d'information et de sensibilisation
- Webinaires à destination des représentants familiaux

Apporte son soutien logistique

- Mise à disposition d'une salle de réunion et de son matériel (rétroprojection, écran vidéo, sono, ...) à titre gracieux pour organiser une réunion, un atelier, une conférence, une Assemblée Générale.
- Aide à la reproduction de documents : impressions (affiches, flyers) à tarif préférentiel
- Les dons Ikea à destination des adhérents et publics en difficulté se sont poursuivis en 2025

En 2025, la salle de réunion baptisée « salle Marie-Andrée Blanc » de l'UDAF 95 a été mise à disposition à plusieurs reprises dans le cadre des permanences 1 fois/mois à Jumeaux et Plus et de leur Assemblée générale, à l'association UFAL Cergy pour leur Assemblée générale, Enfance et Famille d'Adoption pour la projection d'un film suivi d'un débat etc. mais également auprès de nos partenaires comme le CIDFF dans le cadre de formations, la CAF etc.

Conférence des Mouvements



La Conférence des mouvements familiaux est une instance consultative, prévue à l'article 14 des statuts et à l'article 8 du Règlement Intérieur.

C'est une instance de concertation et d'information réciproque qui réunit les membres actifs et les organismes associés de l'UDAF. C'est un lieu de partages et de débats concernant les problématiques des membres actifs et des membres associés de l'UDAF. Le règlement intérieur précise ses modalités de fonctionnement.

Chaque fédération départementale et chaque association familiale disposent d'un représentant à la Conférence.

Les membres du Conseil d'administration, après échanges, ont sollicité la Conférence des Mouvements pour réaliser une synthèse des résultats de l'observatoire des familles 2024 « Être parents aujourd'hui ». La Conférence des Mouvements s'est donc réunie les 15 février et 4 mars 2025 afin de rédiger la synthèse des résultats.

Développement associatif et valorisation du bénévolat

Valorisation de l'appartenance à un réseau



Depuis janvier 2024, l'UDAF 95 propose à ses associations adhérentes d'apposer ce logo « Membre de l'Udaf » sur leurs outils de communication (site internet, plaquette institutionnelle, bulletin d'adhésion) pour leur permettre de valoriser leur appartenance au réseau « Unis pour les familles ».

L'objectif de ce visuel est de renforcer le réseau, faire union et ainsi faire connaître davantage les associations familiales et le réseau UNAF-UDAF-URAF (une visibilité et lisibilité des actions accrues).

Ce visuel est orange pour représenter « le militantisme » et un point avant et après pour son appartenance au réseau UNAF. UDAF. URAF.

Journée internationale des familles



A l'occasion de la Journée Internationale des Familles le 15 mai 2025, l'UDAF 95 a relayé la campagne visuelle sur ses réseaux et a invité les associations familiales, bénévoles et professionnels, qui chaque jour assurent solidarité, accompagnement et services aux familles, quelle que soit leur façon de faire famille, à relayer également le message suivant :

« Le calendrier international de l'Unesco est marqué le 15 mai par la journée internationale des familles. Une formidable occasion de célébrer les 18,5 millions de familles qui vivent en France, les 6000 associations familiales qui les accompagnent chaque jour, les milliers de bénévoles et de salariés du réseau Unaf-Udaf-Uraf qui défendent les intérêts des familles et leur proposent des services pour améliorer leur quotidien : accompagnement budgétaire, soutien à la parentalité, médiation familiale, protection juridique des majeurs, protection de l'enfance... Si vous voulez rejoindre une association familiale voici [le lien](#) vers l'annuaire des mouvements familiaux membres de l'Udaf95. »

Journée « Portes ouvertes » de l'UDAF 95, le 15 mai 2025



A l'occasion de la journée internationale des familles, l'UDAF 95 a organisé une journée portes ouvertes le jeudi 15 mai 2025 à destination des associations familiales, professionnels et partenaires.

Cette journée a été l'occasion de fêter les 80 ans du réseau, de présenter nos missions, nos associations familiales, nos activités, nos services et de rendre hommage à Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'UNAF, en inaugurant notre salle de réunion à son nom.



Une journée riche en rencontres et échanges.

L'UDAF du Val d'Oise, tient à remercier Madame Christel BONNET, Préfète déléguée à l'égalité de chances du Val d'Oise, Jean-Yves DELANNOY, Président de la CAF du Val d'Oise et sa directrice-adjointe, Carole BILLON, Bernard TRANCHAND, Président de l'UNAF pour nous avoir fait l'honneur de leurs présences et leurs interventions.

Nous tenions à remercier également l'ensemble des bénévoles, professionnels, partenaires et institutionnels sans qui tout cela ne serait pas possible.



Journée Mondiale du bénévolat : Bénévoles, vous êtes la force des familles !

Toujours dans le cadre de notre démarche de communication et afin de mettre en avant le dévouement de nos bénévoles qui œuvrent chaque jour pour défendre les intérêts matériels et moraux des familles de notre département, l'UDAF a tenu à montrer son intérêt à la **Journée mondiale du bénévolat**.

Fixée au 5 décembre de chaque année, cette journée a été créée en 1985 par l'Organisation des Nations Unies. L'UNAF et l'UDAF 95 qui souhaitent développer les actions de communication avec les mouvements pour une plus grande visibilité du mouvement familial ont mené une action qui s'inscrivait dans une logique de **développement associatif**.

L'UDAF 95 a donc proposé de valoriser l'ensemble des bénévoles du mouvement familial à l'occasion de la **Journée Mondiale du Bénévolat** en leur demandant de relayer cette action pour **gagner en visibilité sur l'ensemble du mouvement familial**.



« En décembre, le mouvement familial célèbre ses bénévoles. Chaque jour, des dizaines de milliers de bénévoles s'engagent au sein des 6 000 associations familiales partout en France. Accueil, soutien, défense des droits au sein de l'UNAF, des UDAF et des URAF, les bénévoles incarnent « la force des familles ». A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, l'UNAF, les UDAF, les URAF, les associations familiales célèbrent leurs bénévoles et leur disent « merci pour les familles » ».

#mercipourlesfamilles.

@mercipourlesfamilles

Des associations unies pour les familles, portées par leurs bénévoles

Partout en France, les associations familiales agissent là où les familles en ont besoin : logement, santé, protection de l'enfance, accompagnement des vulnérabilités... Regroupées au sein des Unions d'associations familiales depuis 1945, elles apportent des services essentiels, souvent dans les zones où les services publics sont absents, et innovent pour répondre aux besoins réels des familles, depuis les premières crèches jusqu'aux Parcours d'écoute pour les enfants de parents séparés (PEP'S). Les bénévoles sont les piliers de ces associations familiales : leur engagement altruiste permet de soutenir des millions de familles, de créer des milliers d'emplois et de renforcer la cohésion sociale de tout un pays. Par leur dévouement, ils assurent un service d'intérêt général inestimable, que ne couvre ni le secteur privé, ni le public.

Soutien et mise en valeur de nos associations familiales

L'UDAF du Val d'Oise existe de part l'union d'Associations familiales. Sans elles, et sans leurs bénévoles, les UDAF n'existeraient pas. Alors quoi de plus naturel que de mettre en valeur leurs actions toute l'année. Ainsi, de nombreux articles sur leurs activités sont relayés sur notre site, réseaux sociaux et newsletter.

En parallèle, l'UDAF 95 rencontre ses associations familiales afin d'échanger sur nos actions respectives et créer du lien. Ces rencontres donnent naissance à des publications qui permettent de communiquer sur leurs missions.

L'APUI Les Villageoises : Site de Beaumont, le 27 février 2025



L'UDAF 95 a eu le plaisir de rencontrer, le 27 février 2025, la Directrice, une éducatrice spécialisée et une monitrice éducatrice de l'Etablissement de Beaumont-sur-Oise. Accueillie par une équipe souriante et dynamique, le site de Beaumont propose différents dispositifs d'hébergement.

APF France Handicap, le 3 mai 2025



L'UDAF 95 a eu le plaisir de participer à l'Assemblée Territoriale APF France Handicap qui s'est déroulée à Eaubonne le 3 mai 2025.

L'UDAF 95 a passé un agréable moment en compagnie des professionnels et bénévoles de l'association et a pu participer aux différents ateliers. Un grand MERCI pour votre accueil et votre investissement.

L'APUI les Villageoises, les 24 janvier et 29 septembre 2025



Cérémonie des vœux de l'APUI Les Villageoises, le 24 janvier 2025.

Les 50 ans d'actions pour un habitat solidaire et convivial 2025 a marqué leur demi-siècle d'action en faveur de l'hébergement, de l'accompagnement et de l'intégration des personnes en difficulté dans le Val d'Oise.

Des moments conviviaux, auxquels l'UDAF 95 a eu le plaisir d'assister.



L'UNAFAM Val d'Oise, le 1er octobre 2025



L'UDAF 95 a eu le plaisir de rencontrer la délégation du Val d'Oise de l'Unafam, le 1er octobre 2025, sur son très beau site de Montlignon. Cette rencontre a permis d'échanger sur nos actions respectives et de renforcer davantage notre lien en direction des familles.

APF France handicap, le 3 décembre 2025 autour des aidants familiaux



À l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, mercredi 3 décembre, l'UDAF 95 a participé à l'évènement organisé par APF France Handicap en partenariat avec la ville d'Argenteuil, autour d'un ciné-débat organisé avec l'association Kemil et ses amis autour du documentaire Plan bis. Un documentaire où 13 parents aidants entrepreneurs racontent leurs vies... et on peut vous dire qu'ils n'ont rien à envier aux super-héros Marvel.

Partage DYS, le 24 novembre 2025



L'UDAF 95 a eu le plaisir d'accueillir, dans ses locaux, la présidente et vice-présidente de l'association Partage DYS, toutes deux intervenant au plus près des familles. Accompagnées d'autres bénévoles, elles jouent un rôle central dans la réalisation des missions de l'association. Grace à leur dévouement, l'association peut offrir un accompagnement de proximité, personnalisé et bienveillant, essentiel pour les familles concernées. Leurs actions sont d'autant plus précieuses qu'elles permettent de rompre l'isolement et de donner de l'espoir aux parents et aux enfants.

L'UDAF 95 a participé également **aux assemblées générales** de l'Association Jumeaux et plus 95, l'Association des familles de l'Isle-Adam-Parmain et ses environs et l'Association familiale « Les cordeliers » de Pontoise.

L'accueil de 2 nouvelles associations adhérentes



L'UDAF 95 a eu le plaisir d'accueillir l'association UFAL (Union des Familles Laïques) de Cergy Pontoise (et environs) et l'Association Partage DYS qui viennent enrichir notre réseau d'associations adhérentes et donner plus de force à notre action auprès des familles du Val d'Oise.

Outre la promotion d'adhésion à l'Udaf 95, les travaux de la commission de contrôle et la journée « portes ouvertes organisée le 15 mai 2025 a permis l'adhésion de 2 nouvelles associations en 2025.



L'Association familiale UFAL (Union des Familles Laïques) de Cergy Pontoise (et environs) est affiliée à l'Union Nationale des Familles Laïques.

Elle a pour mission de défendre les droits et les intérêts des familles, en promouvant les valeurs de laïcité, de solidarité et de justice sociale.

L'UFAL agit pour défendre les droits et les intérêts matériels et moraux des familles, promouvoir la laïcité et les principes républicains, lutter contre les discriminations et les exclusions, soutenir l'accès à l'éducation, à la santé (représentation des usagers) et aux services publics pour tous, favoriser l'engagement citoyen et l'éducation populaire.



Créée en décembre 2023, Partage DYS est une jeune association, basée à Frépillon, qui a pour mission principale d'apporter un soutien concret aux

parents d'enfants atteints de trouble du neurodéveloppement, notamment les troubles DYS (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie) et le TDAH. Elle mise sur l'entraide, la sensibilisation et l'accompagnement pour améliorer le quotidien des familles touchées par les troubles DYS et TDAH sur notre département. L'Association s'adresse principalement aux parents d'enfants neuro-atypiques, adultes concernés par ces troubles ainsi qu'aux professionnels de l'éducation et de la santé souhaitant mieux comprendre et accompagner les personnes DYS.

Formations des bénévoles

Des formations proposées par le réseau : UNAFOR

L'UNAF et l'UNAFOR proposent des réunions d'information et formations autour de la représentation familiale, les services aux associations et le perfectionnement des compétences des bénévoles.

En 2025, nos bénévoles ont pu participer aux événements suivants :

- Formation « Nouveau président »
- Formation « Être trésorier ou trésorière d'une UDAF »
- Groupe d'échanges « Conseil de famille des pupilles de l'État »
- Formation des futurs représentants en CCAS
- Rencontre nationale des représentants familiaux dans les CAF
- Formation « Administrateur CAF : Pourquoi pas moi ? »
- Formation « Rejoindre une commission CAF
- Webinaire « La Représentation au sein des commission de surendettement et conseils départementaux de l'inclusion financière »

Des réunions d'information / formations proposées par nos partenaires comme

- Rencontre « Pas de santé sans santé mentale », organisée par l'Agence Régionale de Santé
- Webinaire « Être Représentants des usagers en Conseil des usagers », organisée par l'Agence Régionale de Santé

Rencontre Présidents/Directeurs des 15 et 16 mars 2025 à Caen

Les samedi 15 et dimanche 16 mars 2025, l'UNAF a réuni à Caen, pour leur rencontre annuelle, les Présidents des UDAF et URAF et leurs directions.



Bernard Tranchand, Vice-président de l'Unaf, s'est adressé aux participants, revenant sur les grands dossiers de politique familiale. Puis Guillemette Leneveu, Directrice générale de l'Unaf, est intervenue sur les services et actions menés en réseau et a évoqué quelques préoccupations et dossiers internes au réseau : le financement des activités et des services et le sujet de l'extension de la prime Ségur que l'Etat n'a pas encore intégré dans le PLFSS 2025 et ses conséquences financières pour les Udaf, le contexte de réduction des financements publics, le développement des partenariats nationaux mis en place par l'Unaf pour soutenir le réseau dans le développement de solutions innovantes visant à atteindre de nouveaux publics et à déployer au niveau local, la prévention des risques et la démarche commune d'amélioration continue de la qualité.

Assemblée générale de l'UNAF, les 14 et 15 juin 2025 à Dijon



Les 14 et 15 juin 2025, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de l'Unaf à Dijon, en présence, le samedi matin, de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. 800 participants venus de Métropole et d'Outre-Mer étaient présents à cette assemblée générale qui a célébré les 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf autour du slogan « Les familles sont une force, nous sommes la force des familles ».

Le discours de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a détaillé la feuille de route du Gouvernement en matière de politique familiale. La ministre a conclu son discours par « *les formes familiales ont évolué, les parcours de vie ont changé mais le besoin de famille n'a jamais été aussi fort. C'est tout ce qui donne son sens à l'engagement qui est le vôtre* ». « *Je suis à vos côtés* ».



Bernard Tranchand a, en présence de la ministre, rendu hommage à Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf de 2015 à 2025, et récemment disparue, qui avait mis beaucoup d'énergie dans l'organisation de cette assemblée générale anniversaire. Cet hommage a été suivi de la projection d'un album photos retraçant les 10 années de sa Présidence, puis par de longues minutes d'applaudissements.

Trois tables rondes autour des grands défis pour les familles ont été organisées tout au long de la journée du samedi sur les thèmes suivants : « Être parent en 2025 » ; « Les familles face aux difficultés économiques » ; « Les familles face à la perte d'autonomie ».

Journée des directeurs des UDAF, le 28 novembre 2025



Le vendredi 28 novembre 2025, veille de la rencontre des Présidents des Udaf et Uraf et des Directeurs des Udaf, la Directrice Générale de l'Unaf, Guillemette Leneveu, a animé la journée des Directeurs. Ouverte par le Président de l'Unaf, Bernard Tranchand, cette journée d'échanges avait pour thème central, le sujet de l'intelligence artificielle dans le secteur associatif et médico-social.

Interventions d'experts, table ronde, ateliers de travail ont ponctué la journée qui s'est clôturée sur quelques dossiers d'actualité intéressant plus spécifiquement le réseau (Etude sur la lisibilité et les effets de la Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial et un point sur la protection juridique des majeurs).

Rencontre nationale des Présidences des UDAF et URAF et des directeurs des Udaf, le 29 novembre 2025 à Paris



Le samedi 29 novembre 2025, l'Unaf a réuni, à Paris, les Présidents des Udaf et Uraf et les Directeurs des Udaf. Dans son discours d'ouverture, le Président de l'Unaf, Bernard Tranchand, a rappelé les grands sujets de politique familiale et les enjeux qui y sont associés pour l'Unaf, et son réseau d'Udaf et d'Uraf.

Puis la Directrice Générale, Guillemette Leneveu, a présenté les différentes séquences qui ont jalonné la rencontre : Le Conseil économique, social et environnemental : bilan de mandature du groupe Familles en vue de son renouvellement en 2026, la préparation des renouvellements des représentants familiaux dans certaines instances locales, un point sur les travaux menés au sein du groupe de travail relatif à la prévention des risques et points d'actualité et les travaux menés dans le cadre de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité.

Rencontre financière des UDAF et URAF, le 27 novembre 2025 à Paris



Le jeudi 27 novembre, l'UNAF a organisé sa première **Rencontre financière**, à destination des personnes en charge des enjeux comptables et financiers au sein des Udaf. L'objectif de cette journée était de décrypter les enjeux financiers du réseau, d'anticiper les évolutions réglementaires à venir et d'échanger sur leurs impacts concrets. Les thématiques abordées au cours de la journée ont porté sur les chiffres clés du réseau, la revue des contrats-cadres du réseau, le rôle des commissaires aux comptes et un cahier des charges type, la présentation d'une annexe type

harmonisée pour le réseau, les évolutions de la réglementation comptable et les impacts pour les établissements sociaux et médico sociaux.

Assemblée générale ordinaire de l'URAF Ile-de-France, le 16 juin 2025

L'UDAF 95 a participé à l'Assemblée générale de l'URAF Ile-de-France qui s'est déroulée le 16 juin 2025 à Paris.

L'UDAF 95 a également participé à un certain nombre de rencontres organisées par l'UNAF en 2025 et a été relais de certaines campagnes :

- Webinaire autour de la représentation familiale, le 21 janvier
- Webinaire sur la mise à jour du portail Rézo, le 3 février
- Groupe de travail sur la représentation familiale, le 13 février
- Matinée du développement associatif « Qui sont nos administrateurs ? », le 18 mars
- Webinaire autour du renouvellement des représentants familiaux dans les caisses de sécurité sociale, le 25 mars
- Webinaire « Ecrans et familles : place des outils numériques dans les relations parents-enfants », le 11 avril
- Webinaire relatif au renouvellement des représentants des usagers dans les établissements de santé, le 15 avril
- Matinée du développement associatif « Prospector de nouvelles associations », le 3 juin
- Webinaire sur la refonte du label PCB, le 19 juin
- Webinaire consacré sur le renouvellement des Conseil d'administration dans les offices HLM, le 24 juin
- Webinaire sur la fongibilité relative au budget, le 2 octobre
- Colloque national « Médiation Aidants-Aidés », le 7 octobre
- Webinaire « Guid'Asso », le 14 octobre
- Webinaire sur les actions collectives du PCB, le 6 novembre
- Webinaire sur les fonds nationaux CAF, le 18 novembre
- Webinaire consacré à la représentation familiale en CCAS, les outils, le 18 novembre
- Webinaire sur les risques en matière de violences et médiation, le 18 novembre
- Journée nationale de l'inclusion financière « ensemble contre les violences économiques dans le couple », le 20 novembre
- Webinaire de formation sur la plateforme SDAC, le 20 novembre
- Formation « Plan de continuité d'activité », les 2 et 3 décembre
- Rencontre annuelle Ref'Asso, le 4 décembre
- Webinaire sur l'observatoire des familles, le 9 décembre
- Etc.

L'UDAF 95 participe également à travers des groupes de travail, dont :

- La représentation familiale
- Le développement associatif
- La médiation familiale
- Les Jeudis de la Com'

Elle participe aux groupes d'analyses des pratiques « Médiations pour Aidants et Aidés » et « Paroles Enfants de Parents Séparés ».

Les directeurs d'UDAF d'Ile-de-France se rencontrent régulièrement.

Conventions

Schéma départemental des services aux familles



Signataire du Schéma Départemental des Services aux familles 2024-2026, c'est avec honneur et engagement que l'UDAF 95 s'est inscrite dans différents groupes de travail auxquels elle assiste. C'est un bel outil de coopération et de coordination des acteurs en direction des familles.

Ce schéma départemental a pour objectifs de :

- Renforcer l'accueil des jeunes enfants (création de places de crèches, soutien des établissements d'accueil du jeune enfant, promotion des métiers de la petite enfance, etc.)
- Développer l'animation de la vie sociale, avec notamment plus de lieux d'accueil des familles dans le département.
- Offrir un meilleur accompagnement à la parentalité avec des événements phares comme "Être parent, une aventure", et davantage d'actions d'accompagnement des parents.
- Soutenir les plus vulnérables en formant plus de professionnels et en renforçant la protection des plus fragiles.

Village des solutions



Dans le cadre du Village des Solutions, l'AFPA et l'UDAF 95 ont signé un partenariat afin de mener des actions conjointes visant à accompagner les familles, les personnes vulnérables et ainsi contribuer à leur représentation au niveau départemental.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des piliers Village des Solutions : la parentalité.

L'UDAF 95 s'est engagée à :

- Être un ambassadeur des Villages des Solutions,
- Présenter et sensibiliser ses salariés et adhérents en les orientant vers les formations proposées par l'AFPA, dans le but d'aider à mieux accompagner les familles et les personnes vulnérables dans leurs projets,
- Intervenir de manière ponctuelle dans les actions de sensibilisation auprès du public de l'AFPA.



Les services de l'UDAF 95 étaient présents à la **journée portes ouvertes** de l'Afpa de Saint-Ouen-l'Aumône organisée le **jeudi 5 juin 2025**.

L'UDAF 95 a également participé au groupe de travail du 7 juillet, destiné à la préparation de la journée portes ouvertes de septembre 2025 et à l'inauguration du village des solutions de l'AFPA de Saint-Ouen-l'Aumône qui s'est déroulée le 20 novembre 2025.

Pack Nouveau départ

Le Pack Nouveau Départ intervient dans le cadre de violences conjugales lorsque la victime est prête à partir. Ce dispositif permet de faciliter le départ (administratif, logement, etc...) et d'octroyer une aide financière. Ce dispositif est porté par la CAF, le Conseil départemental et l'État.

Packathon, le 16 septembre 2025



L'UDAF 95 a participé à la 3ème édition de la journée organisée par le Préfet du Val d'Oise en lien avec la CAF et le Département du Val d'Oise, dédiée au bilan et aux échanges autour de l'amélioration du Pack Nouveau Départ ainsi qu'à la présentation des offres parentalité. L'UDAF 95 est également intervenue à la table ronde sur la thématique « La transformation de la fonction parentale face aux violences conjugales ».

Le service Actions Médiations Parentalité était présent aux stands d'informations sur la parentalité.

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre



L'UDAF 95 a eu le plaisir de participer à la cérémonie de remerciements et à la signature de la convention de mise en œuvre du Pack Nouveau Départ, expérimenté depuis deux ans sur le territoire du Val-d'Oise.

En tant que tiers détecteur et référent sectoriel, l'UDAF 95 contribue activement au déploiement de ce dispositif à travers ses différentes actions : Point Conseil Budget, Points Accueil Écoute Jeunes Consultations psychologiques, Groupes de paroles pour les enfants de parents séparés en raison des violences.

En cette journée symbolique, nous avons réaffirmé notre détermination à accompagner, protéger et redonner un nouveau départ aux femmes victimes de violences aux côtés de la CAF 95, la Préfecture du Val d'Oise, le Conseil départemental, le CIDFF 95, l'APUI Les Villageoises, Le Moulin de Pont Rû, l'Association Mon âme sœur et tant d'autres.

Sensibilisation et relais de campagne en faveur des familles

(Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'actions de sensibilisation au cours de l'année 2025, veuillez nous excuser de ne pouvoir toutes les citer)

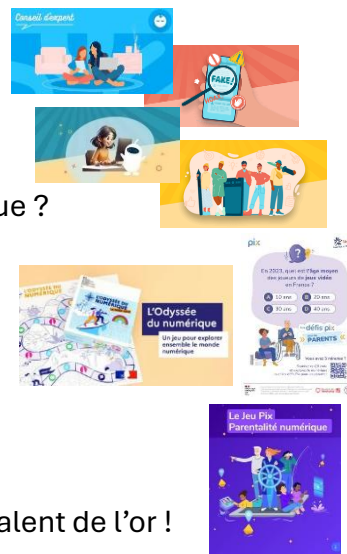
- Campagne Ados et santé mentale, JenparleA
- Campagne « ça ne se voit pas, mais je suis aidant(e) »
- Campagne #Cybermois
- Promouvoir des événements : la semaine contre les cyberviolences organisée par la commune d'Eragny sur Oise, le Safer internet day, webinaire « Accompagner vos enfants dans leurs usages des jeux vidéo » organisé par Bons clics et UNAF

La parentalité et numérique

L'UDAF 95 se mobilise pour sensibiliser les familles en relayant les publications issues du site UNAF

« Mon enfant et les écrans » sur ses réseaux :

- Des parcours Pix conçus pour les parents !
- Pistage parental numérique : faut-il vraiment surveiller son enfant ?
- Protection des mineurs : renforcement du blocage des sites porno
- Les écrans comme outils d'apprentissage ?
- Le sur-partage d'informations chez les adolescents : nécessité ou risque ?
- Les adolescents et WhatsApp : ce que les parents doivent savoir !
- La nomophobie, le mal des nouvelles générations
- IA génératives d'images : réalités étonnantes et réalisme frappant
- Notre téléphone nous écoute-t-il à notre insu ?
- L'utilisation excessive des écrans
- IA et empreinte environnementale : un coût caché !
- Protéger les enfants sur Internet : l'Europe passe à l'action
- Données personnelles sur les réseaux sociaux : des informations qui valent de l'or !
- Contrôle parental, suivez le guide !
- Pour plonger dans les écrans et surfer sur Internet, les enfants ont besoin de leurs parents
- L'intelligence artificielle dans les salles de classe
- Contenus sur les réseaux sociaux : un tsunami de désinformation !
- S'enrichir avec les cryptomonnaies : un jeu d'enfant ?
- Écrans et créativité : et si le numérique pouvait libérer le potentiel imaginaire de vos enfants ?
- Le Père Noël a fait le plein de high-tech ?
- Jeux vidéo à la maison, comment les gérer sans stress ?
- Jeu « L'odyssée du numérique »
- Les défis Plx pour les parents



Atelier parentalité numérique à Cergy, le 21 novembre 2025



L'APUI Les Villageoises, avec le soutien de l'UDAF 95, a organisé un atelier parentalité numérique à destination des parents, des familles et des accompagnants, le vendredi 21 novembre 2025. Les familles étaient invitées à partager leurs expériences, leurs besoins, leurs solutions en présence d'une intervenante spécialisée dans le numérique.

Au programme : Les réseaux sociaux : comment ça marche ? ; Droit à l'image, e-réputation et "dette numérique" ; Peut-on tout croire sur Internet ? ; Comment protéger mon enfant et mieux vivre avec les écrans ? ; Les jeux vidéo : le bon, le moins bon, et le dangereux ; Vie affective et numérique : des sujets sensibles à ne pas ignorer

L'objectif de cette rencontre était d'apporter des éléments de compréhension, outils, conseils, ressources, guide de survie, aux familles. L'UDAF 95 souhaite poursuivre le développement de cette action en direction des familles de notre département.

Rencontres partenariales

(Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de rencontres au cours de l'année 2025, veuillez nous excuser de ne pouvoir tous les citer)

- Rencontre de la déléguée du Préfet, le 9 janvier
- La cité de l'emploi, le 9 janvier
- Le Codess, le 14 janvier
- La déléguée en charge du développement du Pack Nouveau départ, le 14 janvier
- Cité Éducative d'Argenteuil, le 15 janvier
- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), le 16 janvier et 3 juillet
- Rencontre au Tribunal de Pontoise autour de la TMFPO, le 29 janvier
- L'Association AVEC, le 7 avril
- L'enseigne Leroy Merlin, le 10 juin
- Centre Information Jeunesse, le 20 juin
- Maillage 95, le 26 juin
- La DDETS dans le cadre du budget MJPM, les 4 février et 30 septembre
- La DDETS dans le cadre du Pack culture, le 11 mars et 10 avril
- La CAF, les 12 février et 4 novembre
- L'ARS (Agence Régionale de Santé, le 12 février
- L'AG2R la mondiale, le 14 février
- L'Agirc Arcco, le 29 septembre et 3 décembre
- Rencontre des magistrats le 22 septembre
- Cité Éducative de Cergy, le 14 novembre
- L'AFPA dans le cadre du village des solutions, les 7 juillet et 20 novembre
- Rencontre des professionnels autour du parcours des femmes victimes de violences à Cergy, le 25 novembre
- Rencontre avec la conférence territoire santé autour des violences conjugales et hébergement, le 2 décembre
- Rencontre avec l'association Ex aequo, le 15 décembre
- Communes, maisons de quartier
- Rencontre avec d'autres services tutélaires
- Rencontres avec nos prestataires de services

La journée portes ouvertes organisée le 15 mai 2025 a permis de rencontrer une multitude de professionnels et d'acteurs intervenant autour de la parentalité et du secteur social et médico-social.

Participations aux forums/actions collectives

(Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de participation aux forums et réunions collectives au cours de l'année 2025, veuillez nous excuser de ne pouvoir tous les citer)

L'UDAF 95 essaie autant que possible d'être au plus près des familles en participant à différents forums ou actions collectives au sein du département aux côtés des partenaires et acteurs du département.

- Forum autour de la santé mentale à Magny en Vexin, le 24 janvier
- Séminaire des acteurs de la jeunesse à Villiers-le-Bel, le 29 janvier
- Salon des Séniors à Paris, le 14 mars
- Village santé à Cormeilles-en-Vexin, le 3 avril
- Café mémoire à Argenteuil le 8 avril
- Journée nationale de l'accès aux droits à Garges les Gonesse, le 26 mai
- Forum des séniors à Cormeilles-en -Parisis, le 27 mai
- Journée portes ouvertes de l'AFPA à Saint-Ouen-l'Aumône, le 5 juin
- Journée de l'accompagnement à Auvers-sur-Oise, le 20 juin
- Village Santé d'Argenteuil, le 25 juin
- Forum « Booste ta rentrée » à Cergy, le 10 septembre
- Village jeunesse à Baillet-en-France, le 20 septembre
- Village des familles et de la parentalité à Sarcelles, le 24 septembre
- Conférence « La santé des aidants » à Ennery, le 25 septembre
- Forum sur le deuil et l'accompagnement à Eaubonne, le 9 octobre
- Journée des aidants à l'hôpital de Pontoise, le 15 octobre
- Forum des aidants à Roissy-en-France, le 15 novembre
- Forum des aidants à Dammarville en Goële, le 15 novembre
- Village des familles les 19 et 20 novembre à Cergy
- Conférence autour de l'aidance à Argenteuil, le 20 novembre

Communication

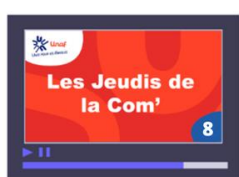
La communication est essentielle dans la mise en œuvre d'actions et pour faire entendre la voix des familles auprès des pouvoirs publics. Elle entre dans les axes du projet institutionnel.

En 2025, l'UDAF 95 a continué à développer sa communication, commune à l'ensemble du réseau UNAF - UDAF - URAF - permettant de renforcer l'image de notre réseau ainsi que celle du mouvement familial et améliorer notre visibilité.



Réunions / Webinaires

Les jeudis de la Com'



Les Jeudis de la Com', proposés par le service communication de l'UNAF, est une action destinée aux référents communication des UDAF et des URAF. Ce sont des mini-séminaires métiers organisés en visioconférence permettant d'aborder une technique de communication commune et de partager les bonnes pratiques.

Les réunions se sont poursuivies en 2025 avec plusieurs sujets proposés :

- Présentation des résultats de l'observatoire des familles « Être parents aujourd'hui », le 6 février
- Comment relayer les campagnes du réseau sur les réseaux sociaux, le 13 mars
- Valoriser les associations familiales membres, le 3 avril
- Faire les chiffres clés de la famille, le 4 septembre
- Préparer la campagne « Merci pour les familles » sur Canva, le 8 octobre
- Elaborer son plan de communication, le 27 novembre

Journée nationale des communicants, le 23 janvier 2025

Le Jeudi 23 janvier 2025, l'Unaf avait invité les communicants du réseau Unaf Udaf Uraf à Paris, dans le cadre exceptionnel du Théâtre La Bruyère pour sa journée annuelle des communicants. La journée était axée autour des 80 ans du réseau.

Informations pratiques

Siège de l'Udaf 95

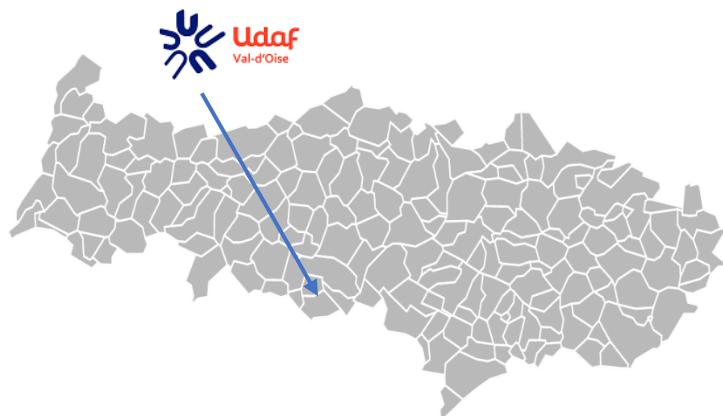
28 rue de l'Aven

BP 88499

95891 CERGY-PONTOISE cedex

☎ : 01.30.75.00.25.

✉ : service-institution@udaf95.fr



Nos Partenaires Institutionnels



Avec le soutien de la DDETS 95, de la Direction Régionale aux Droits des femmes et à l'Égalité, de la CAF, de la CPAM, de la MSA, de la Cour d'Appel de Versailles, du Conseil Départemental du Val d'Oise, de l'Agence Régionale de Santé, de la cité éducative, de la CNSA, du FIPD et autres collectivités territoriales.

Nous contacter

• Service de Protection des Majeurs

☎ : 01.30.75.05.39.

✉ : service-mp@udaf95.fr

• Institution

☎ : 01.30.75.00.25.

✉ : service-institution@udaf95.fr

• Point Info Famille

☎ : 01.30.75.00.25.

✉ : pif@udaf95.fr

• Médiation Familiale

☎ : 01.30.75.70.36.

✉ : amp-udaf95@udaf95.fr

• Consultation psychologique et lutte contre les violences

☎ : 01.30.75.70.36.

• Point Accueil Ecoute Jeunes

☎ : 01.30.75.70.36.

✉ : paej-udaf95@udaf95.fr

• Information et Soutien aux Tutrices/ Tuteurs Familiaux

☎ : 01.30.75.04.52.

✉ : service-istf@udaf95.fr

• Point Conseil Budget

☎ : 01.30.75.00.25.

✉ : pcb@udaf95.fr



Union Départementale des Associations Familiales du Val d'Oise

28 rue de l'Aven

95800 CERGY ST CHRISTOPHE

☎ 01 30 75 00 25 - ✉ service-institution@udaf95.fr

www.udaf95.fr



Abonnez-vous
à notre
[Newsletter](#)

Avec le soutien de la DDETS 95, de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, de la CAF, de la MSA, de la Cour d'Appel de Versailles, du Conseil Départemental du Val d'Oise, de la cité éducative, de la CNSA, de l'Agence régionale de Santé, du FIPD et autres collectivités territoriales...

